

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DES COMMUNES DE COLOMBELLES ET GIBERVILLE 2021- 2023

Rapport final

Date 31/08/2023

Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de Ouistreham-Riva-Bella			
Date de soumission du rapport	30/08/2023	Période de mise en œuvre du projet	Du 01/04/2021 au 30/06/2023 (26 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/0518		
Bénéficiaire de la subvention	Colombelles		
Responsable du projet	Marc POTTIER, Maire de Colombelles Damien de WINTER, Maire de Giberville Alice AVERLANT, Directrice de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement territorial à Colombelles Frederic ROYO, Directeur des Services Techniques à Giberville		
Contact	Alice.averlant@colombelles.fr / 02 31 35 25 30 - 07 57 47 46 09 froyo@giberville.fr / 02 31 35 74 74		
Auteur(s) du rapport	Anaïs JARDIN, CPIE Vallée de l'Orne		

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	43 800,00 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	31 840,00 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	44 629,6 €	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	101,89 %

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Retour sur la mise en œuvre du projet	5
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet.....	5
II.1.1	Description générale du projet	5
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	9
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l’acquisition de connaissances.....	11
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation.....	29
II.1.5	Communication.....	32
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	34
II.2	Perspectives post-ABC	36
II.3	Autoévaluation	49
III.	Livrables produits	50

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de Colombelles et Giberville
Période totale de mise en œuvre du projet	24 mois (du 01/04/2021 au 30/06/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	Colombelles vient d'être reconnue territoire engagé pour la nature et s'est engagé à mener des actions en faveur de la biodiversité notamment la réalisation d'un ABC. De leur côté, les acteurs locaux gibervillais entament une démarche de sensibilisation des habitants à la biodiversité et encouragent des actions qui participent à l'amélioration de la qualité de vie.
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Mobiliser l'ensemble des acteurs (élus, scolaires, habitants, associations...) pour que tous prennent en compte ce patrimoine naturel commun aussi bien dans les projets d'aménagements que dans les petits gestes du quotidien.</p> <p>Favoriser l'appropriation des enjeux de biodiversité des 2 communes.</p> <p>Tester, expérimenter différentes méthodologies d'étude de la biodiversité d'un territoire. Disposer d'un état des lieux pour développer des actions cohérentes en termes de gestion et de protection.</p>
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Depuis une dizaine d'années, les communes de Colombelles et Giberville sont engagées dans diverses actions en faveur de la biodiversité. Aujourd'hui, elles s'associent afin de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) entre 2021 et 2023.</p> <p>Les objectifs de ce projet, associant des structures naturalistes expérimentées ainsi que l'ensemble des acteurs de leur territoire, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mieux connaître l'état de la biodiversité sur le territoire, en s'appuyant sur la récolte de données existantes mais aussi des inventaires supplémentaires assurés par des experts, avec l'aide des habitants, scolaires et autres acteurs des communes ; - de sensibiliser tous ces publics à la protection de la biodiversité de proximité via un programme de sorties, ateliers, inventaires participatifs, expositions et autres supports d'interprétation liés à cette thématique. <p>Ces actions doivent permettre de nourrir un diagnostic et déboucher sur des orientations d'avenir partagées concernant la préservation voire le développement de ce patrimoine commun.</p> <p>Les deux municipalités veulent ainsi s'appuyer sur ce travail collectif pour favoriser le développement durable du territoire dans la continuité des démarches déjà établies par Cormelles-le-Royal en 2019 et Mondeville en 2020 pour une plus grande cohérence territoriale de l'est Caennais et à l'aube des travaux d'élaboration du PLUI de Caen la Mer.</p>

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

II.1.1.A – CONTEXTE :

Communes calvadosiennes périurbaines, de 500 hectares et presque 4900 habitants pour Giberville et de 714 hectares et environ 7000 habitants pour Colombelles, les communes de Giberville et Colombelles sont membres de la Communauté urbaine de Caen la Mer (fig.1 ; fig.2).



Figure 1 : Carte de localisation de Colombelles et Giberville



Figure 2 : Carte de localisation de Colombelles et Giberville au sein de la communauté de communes Caen la Mer

Ces communes n'abritent aucune zone officiellement reconnue comme d'intérêt écologique (de type Réserve Naturelle, Espace Naturel Sensible, ZNIEFF, ...). Cependant, ce sont des communes actives en matière de préservation de la biodiversité.

- Colombelles mène des actions en faveur de la biodiversité depuis une dizaine d'années :
 - passage en « zéro phyto » permettant une grande implication des agents des espaces verts (dans les pratiques, le choix des espèces/ essences) ;
 - installation de composteurs et d'un collectif de ruches et de plusieurs jardins familiaux et partagés dans les nouveaux quartiers d'habitat (Libera, Jean Jaurès) ;
 - création de pieds d'immeubles jardinés par l'association ATIPIIC (association issue du dispositif territoire zéro chômeur de longue durée) et Les Foyers Normands (le bailleur social principal de la ville) ;
 - réaménagement du bois (projet qui a été élu "coup de cœur 2019" du OFF du DD en novembre 2019), propriété communale de 7 hectares, s'est accompagné de la création d'un verger communal et d'une prairie fleurie ;
 - création de potagers pédagogiques dans les écoles et crèches ;
 - revégétalisation progressive des espaces de pelouses publiques avec des bosquets ou haies bocagères avec des essences exploitables (taille pour paillage) notamment aux abords des différents terrains sportifs de la ville ;
 - Plantation d'arbre à chaque naissance depuis 2017, opération "une naissance = un arbre" notamment dans le bois appartenant à la commune.

Par ailleurs, elle a été labélisée Territoire Engagé pour la Nature en 2021 et s'est engagée à mener des actions en faveur de la biodiversité :

- engager un ABC dans le but d'avoir un socle de connaissances permettant d'engager un programme d'actions précis à plus long terme ;
 - conforter la trame verte et bleue du territoire en requalifiant les corridors écologiques et en créer de nouveaux (en linéaire ou pas japonais) ;
 - continuer la gestion raisonnée des espaces verts du territoire en déminéralisant le cimetière ;
 - éduquer les citoyens à la nature en ville par le biais des "écomestibles".
- Giberville est traversée par la Gronde, affluent de l'Orne et dispose d'un territoire de 40 hectares d'espaces verts repartis en plusieurs zones :
 - une zone humide dite « le Marais Grondin »,
 - un réseau de haies bocagères et de corridors écologiques,
 - un bois de feuillus (chênes, hêtres et châtaigniers).

Le Marais grondin se situe au cœur de la ville. Cette zone humide et boisée de 14 hectares, traversée par la Gronde est entretenue de manière raisonnée. Les haies sont typiques de la Normandie car composées de trognons et notamment de trognons de saules remarquable. Également, un bois d'aulnes glutineux et une roselière sont présents. Ce grand espace vert est un lieu de quiétude très apprécié des promeneurs et randonneurs.

Au sud du marais se trouve un bois de 3 hectares environ composé d'un taillis et perchis de feuillus avec quelques arbres de haut jet. Cette zone peu fréquentée dispose d'une petite clairière qui contribue au développement du lapin de garenne (préservation de cette espèce).

Un réseau de haie bocagère et de liaison douce maille le territoire communal et permet aux Gibervillais de profiter de zones de fraîcheur.

La ville s'est engagée à la politique du zéro-phytosanitaire, la gestion différenciée a été initiée dès 2011. Observer et interagir avant toutes pratiques sur le mode et l'entretien des espaces verts a permis aux élus de faire comprendre et accepter aux habitants l'importance de la végétation spontanée sur le territoire.

Créée en 2008 et située aux portes du Marais Grondin, la ferme municipale d'Amélie est une ferme pédagogique composée de petits et de grands animaux, ainsi que d'un rucher. Elle propose une multitude d'activités (balades à cheval, potager, apiculture etc..) aux scolaires et aux habitants.

Giberville mène des actions en faveur de la biodiversité pour continuer à favoriser à la biodiversité et la protection de l'écosystème qui l'entoure.

- mise en place de nichoirs pour l'avifaune,
- mise en place d'habitats pour les chauves-souris normandes,
- mise en place de nichoirs à canards (colvert sauvage),
- installation de composteurs dans les écoles,
- création de vergers potagers sur la ville et dans les écoles,
- application de la journée internationale des forêts : « la forêt s'invite à l'école »,
- plantation et sensibilisation sur l'importance de la forêt (initiation pour les CE1 et CE2.),
- création de mares naturelles sur la commune,
- plantation de haies bocagères et de bosquets,
- mise en place de pièges pour les frelons asiatiques (contrôle des E.E.E),
- réalisation d'inventaires floristique et faunistique sur le Marais Grondin

Aussi, en 2021, Colombelles et Giberville ont décidé conjointement de répondre à l'appel à projet « ABC » émis par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin d'acquérir davantage de connaissances sur la biodiversité de leur territoire en prolongeant ainsi la démarche initiée par Cormelles-Le-Royal et Mondeville ceci dans le but de former un socle de connaissances cohérent de l'est caennais.

II.1.1.B – PROJET

➤ Objectifs et partenaires de l'ABC Giberville-Colombelles

Les communes ont mis en œuvre leur ABC d'avril 2021 à juin 2023, avec pour objectifs :

- de mieux connaître la biodiversité du territoire, en s'appuyant sur la récolte de données existantes, mais aussi des inventaires complémentaires assurés par des experts, avec l'aide des habitants, scolaires et autres acteurs de la commune ;
- de sensibiliser les publics précités à la protection de cette biodiversité de proximité, via un programme de sorties.

Ces actions doivent permettre de nourrir un diagnostic partagé, permettant de déboucher sur des orientations d'avenir concernant la préservation voire le développement de ce patrimoine commun sur les communes. Ce diagnostic doit aussi enrichir le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté Urbaine de Caen La Mer, opérationnel en 2026.

Pour favoriser la réussite de son projet d'ABC, les communes se sont appuyées sur :

- les forces vives de leur territoire : scolaires, habitants, élus, service Espace Vert, associations ;
- des structures expertes de la biodiversité, locales ou régionales : le CPIE Vallée de l'Orne (association coordinatrice), le Groupe Ornithologique Normand (GONm), le Groupe Mammalogique Normand (GMN), le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), le Groupe d'ETude des Invertébrés Armoricaïn (GRETIA) et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie (CEN).



➤ L'amélioration des connaissances

Le choix des structures-expertes précitées a été établi selon plusieurs critères :

- leur expérience dans le dispositif ABC ;
- leur implantation locale : elles sont toutes basées dans l'agglomération caennaise ;
- leur domaine de compétences respectif, tenant compte des priorités fixées par les communes en matière d'amélioration des connaissances de la biodiversité du territoire.

En effet, les communes avaient fait le choix de retenir les thématiques d'études suivantes :

- Flore et habitats dont les travaux ont été dirigés par le Conservatoire National Botanique de Brest (CBNB) :

Le secteur avait été prospecté entre 2000 et 2013 dans le cadre de l'Atlas du Calvados et du réseau d'observateurs bénévoles. L'ensemble des données a été analysé et une prospection complémentaire a été réalisée pour permettre de vérifier certaines données anciennes (avant 2010) et les données d'espèces patrimoniales ou indicatrices de milieux patrimoniaux. Ces données ont été saisies et intégrées dans la base de données eCalluna et ont été cartographiées.

Les habitats naturels et semi-naturels végétalisés ont également fait l'objet d'un inventaire basé sur la nomenclature EUNIS. Compte-tenu du territoire à couvrir, le CBN s'est également appuyé sur des cartographies existantes. A l'issue de ce travail, les données ont été intégrées dans la base de données du CBN de Brest et une restitution cartographique a été réalisée.

- Oiseaux avec le Groupe Ornithologique Normand (GONm) :

L'association bénéficie de nombreuses données d'observations à Colombelles et à Giberville complétées par les observations réalisées par les habitants au cours de l'ABC. Par ailleurs, le GONm a réalisé des inventaires complémentaires au niveau des anciens hauts fourneaux en mai 2023 pour parfaire la connaissance du territoire. Une analyse de ces données a été réalisée et a permis d'obtenir un panorama de la connaissance ornithologique des communes.

- Mammifères avec un focus sur les Chiroptères et les Mammifères marins avec le Groupe Mammalogique Normand (GMN) :

Une extraction de la base de données de l'association et une analyse des données sur les communes a été réalisée.

- Amphibiens et Reptiles porté par le CPIE Vallée de l'Orne (CPIE VdO) :

Un inventaire expert des Amphibiens et des Reptiles sur des zones publiques des communes a été réalisé.

- Autres données

Les connaissances sur ces groupes, mais également sur d'autres groupes ont pu être améliorées grâce :

- à la mention d'autres espèces observées par les experts lors de leurs inventaires sur le terrain ;
- à l'organisation d'animations sous la forme d'inventaire participatif ;
- à la réception régulière de photographies ou de témoignages, de la part de citoyens impliqués dans ce dispositif ABC. Des espèces de champignons, de lichens, d'araignées, de crustacés, de mollusques et de mammifères (en-dehors des catégories déjà suivies par les experts) ont ainsi complétées la grande liste des espèces connues.

➤ **La sensibilisation des publics**

Les communes ont souhaité impliquer le maximum de publics à la dynamique engendrée par l'ABC, sous la forme :

- d'animations pédagogiques, pour les jeunes publics dans le cadre scolaire ;
- de sorties-découvertes, d'animations et d'ateliers pratiques, pour le grand public ;
- de formations auprès d'acteurs du territoire.

Par ailleurs, une communication spécifique à l'Atlas a été déployée durant toute la durée du projet.

II.1.1.C – DIFFICULTES RENCONTREES :

Quelques difficultés ont été rencontrées au cours du projet :

- Comme il n'y avait pas de devis au moment de la réalisation du dossier de candidature. Les structures sont intervenues à des montants supérieurs ou inférieurs à ce que nous avons estimés. D'autres part, certaines structures ne sont pas intervenues (ONF, URCOFOR) ou sont intervenues gratuitement (une animation du CEN par exemple).
- Le manque de mobilisation citoyenne a entraîné la sous-réalisation de certains projets notamment l'installation de piège à papillons de nuit chez les particuliers et la remontée d'informations sur les amphibiens et les mares.
- Benjamin POTEI, chargé de mission biodiversité au CPIE Vallée de l'Orne et coordinateur de l'ABC Ouistreham a quitté son poste en janvier 2023 et a été remplacé par Anaïs JARDIN qui a dû reprendre le projet en cours.
- La première année de l'ABC a été réalisé en période de COVID, ce qui a entraîné des freins à sa mise en œuvre (animation réalisée en visioconférence, quotas de participants pour les animations en présentiel, crainte du COVID de la part des habitants entraînant une moindre mobilisation, etc.)

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC a été réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

II.1.2.A – LA COORDINATION DU PROJET

ELU REFERENT AU SEIN DE LA COMMUNE

Prénom et Nom : Marc POTTIER

Fonction : Maire

Téléphone : 02 31 35 25 00

Courriel : lemarieannie@sfr.fr

AGENT REFERENT AU SEIN DE LA COMMUNE DE COLOMBELLES

Prénom et Nom : Alice AVERLANT

Fonction : Directrice de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement territorial

Téléphone : 02 31 35 25 30 - 07 57 47 46 09

Courriel : alice.averlant@colombelles.fr

AGENT REFERENT AU SEIN DE LA COMMUNE DE GIBERVILLE

Prénom et Nom : Frédéric ROYO

Fonction : Directeur des Services Techniques

Téléphone : 02 31 35 74 74

Courriel : froyo@giberville.fr

SALARIE REFERENT AU SEIN DE LA STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Prénom et Nom : Benjamin POTEL puis Anaïs JARDIN

Fonction : Chargés de mission biodiversité au CPIE Vallée de l'Orne

Téléphone : 02 31 30 43 27 - 06 49 98 00 84

Courriel : ajardin@cpievdo.fr

II.1.2.B – STRUCTURES EXPERTES PRESTATAIRE DANS LE CADRE DE CET ABC

CPIE Vallée de l'Orne (association accompagnatrice du projet – dit CPIE au cours de ce bilan)

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes 14054 CAEN Cedex 4

Prénom et Nom du contact : Anaïs JARDIN

Téléphone : 02 31 30 43 27 - 06 49 98 00 84

Courriel : ajardin@cpievdo.fr

URCPIE de Normandie (URCPIE N)

Canopé - 21, rue du Moulin au Roy - 14000 Caen

Prénom et Nom du contact : Anaïs JARDIN

Téléphone : 02 31 30 43 27 - 06 49 98 00 84

Courriel : ajardin@cpievdo.fr

Groupe Ornithologique Normand (dit GONm)

181, rue d'Auge - 14000 Caen

Prénom et Nom du contact : Franck MOREL

Téléphone : 02 31 43 52 56

Courriel : franck.morel2@club-internet.fr

Groupe Mammalogique Normand (dit GMN)

1018 Bd du Grand Parc, 14200 Hérouville-Saint-Clair

Prénom et Nom du contact : Laëtitia FAINE

Téléphone : 09 54 53 85 61

Courriel : l.faine@gmn.asso.fr

Conservatoire Botanique National de Brest – Antenne régionale de Caen (dit CBN Brest)
Canopé - 21, rue du Moulin au Roy - 14000 Caen
Prénom et Nom du contact : Catherine ZAMBETTAKIS
Téléphone : 02 31 96 77 56
Courriel : cbn.bassenormandie@cbnbrest.com

Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaains (dit GRETIA)
320, quartier Le val - Entrée A, étage 4 - 14200 Hérouville-Saint-Clair
Prénom et Nom du contact : Antoine RACINE
Téléphone : 02 50 10 77 34
Courriel : a.racine@gretia.org

II.1.2.C – AUTRES STRUCTURES EXPERTES SOLLICITEES DANS CE CADRE

Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (dit CEN Normandie)
320, quartier Le val - Entrée A, étage 4 - 14200 Hérouville-Saint-Clair
Pour la thématique « Espèces invasives » :
Nom du contact : Jean-François DUFAUX
Téléphone : 02 35 65 47 15 – 06 20 39 72 53
Courriel : dufaux.jf@cen-normandie.fr

II.1.2.D – AUTRES ACTEURS MOBILISES DANS CE CADRE

- Des élus et agents des communes
- Les établissements scolaires
- Les associations locales
- Le grand public (habitant ou non sur le territoire)

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

Les communes ont souhaité que cet Atlas de la Biodiversité permette la réalisation de zooms-experts sur les groupes suivants :

- les habitats naturels et la flore vasculaire
- les amphibiens
- les oiseaux
- les chauves-souris
- les insectes
-

Cependant, dans le cadre des observations réalisées durant l'ABC d'autres taxons ont pu être étudiés plus succinctement comme les champignons et les reptiles.

II.1.3.A – LA FLORE ET LES HABITATS NATURELS :

Ce domaine a mobilisé le Conservatoire Botanique National de Brest (antenne régionale). Une cartographie des habitats a été réalisée sous QGis et toutes les données récoltées ont été saisies sur la base de données eCalluna. Au total, 75 données ont été envoyées par des observateurs dans le cadre de l'ABC au cours de ces deux ans.

➤ Inventaire de la flore

Tableau 1 : Evolution du nombre de plantes selon leur statut depuis le début de l'ABC

Commune	Nombre espèces avant ABC	Nombre nouvelles espèces	Nombre total espèces connues en fin d'ABC
Giberville	271 Dont : - 3 inscrites sur liste rouge, - 6 espèces exotiques envahissantes	19 Dont : - 1 inscrite sur liste rouge, - 1 Espèce Exotique Envahissante	290 Dont : - 4 inscrites sur liste rouge - 7 Espèces Exotiques Envahissantes
Colombelles	384 - 3 Protégées régionalement, - 15 inscrites en liste rouge - 9 espèces exotiques envahissantes	35 Dont : - 1 Protégée régionalement - 1 inscrite sur liste rouge - 0 Espèce Exotique Envahissante	419 Dont : - 4 Protégées régionalement - 16 inscrites sur liste rouge - 9 Espèces Exotiques Envahissantes

Avant la mise en place de cet ABC, la base de données du CBN faisait état de 384 espèces connues sur la commune de Colombelles et 271 espèces sur celle de Giberville. 19 nouvelles espèces ont été notées sur Giberville et 35 sur Colombelles (Tableau 1). 4 espèces sont inscrites sur liste rouge à Giberville et 16 à Colombelles. De plus, 4 espèces sont protégées régionalement à Colombelles. En revanche, 7 Espèces Exotiques Envahissantes sont connues à Giberville et 9 à Colombelles :

- Espèces protégées au niveau national

Aucune espèce protégée au niveau national n'est connue sur les deux communes concernées.

- Espèces protégées au niveau régional

Aucune espèce protégée régionalement n'est notée sur la commune de Giberville. Trois espèces protégées régionalement étaient connues sur la commune de Colombelles avant la mise en place de l'ABC et une nouvelle espèce (Le Polypogon de Montpellier) a été observée en 2021. En revanche, les autres espèces n'ont pas été revues.

Tableau 2 : liste des espèces protégées régionalement sur la commune de Colombelles

Espèces	Dates premières observations	Dates dernières observations
- <i>Bromus tectorum</i> (Brome des toits)	2003	2010
- <i>Polypogon monspeliensis</i> (Polypogon de Montpellier)	2021	2021
- <i>Seseli libanotis</i> (Libanotide des Pyrénées)	2011	2014
- <i>Stachys recta</i> (Epière raide)	2011	2014

- Espèces inscrites sur la liste rouge régionale

16 espèces inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de Basse-Normandie sont notées sur la commune de Colombelles, une, l'Orobanche de la Picride, a été découverte pendant cet ABC. Sur la commune de Giberville, 3 espèces étaient connues avant 2021 et une nouvelle espèce, l'Orobanche de la Picride a également été découverte. Cette espèce a aussi été trouvée dans le cadre de l'ABC de Mondeville, elle se développe donc sur le territoire.

Tableau 3 : liste des espèces inscrites sur la liste rouge de Basse-Normandie à Colombelles

Espèces	Statut	Dates premières observations	Dates dernières observation
- <i>Acinos arvensis</i> (Calament des Champs)	Quasi menacée (NT)	2012	2012
- <i>Apera interrupta</i> (Agrostide interrompue)	Vulnérable (VU)	2003	2003
- <i>Bromus tectorum</i> (Brome des toits)	En Danger (EN)	2003	2010
- <i>Carex tomentosa</i> (Laîche à utricule tomentaux)	Vulnérable (VU)	2013	2013
- <i>Cerastium pumilum</i> (Céraiste nain)	Vulnérable (VU)	2012	2012
- <i>Cynoglossum officinale</i> (Langue de chien)	Quasi menacée (NT)	2010	2010
- <i>Mentha pulegium</i> (Menthe pouliot)	Quasi menacée (NT)	2012	2012
- Orobanche picridis (L'Orobanche de la picride)	En Danger Critique (CR)	2022	2022
- <i>Seseli libanotis</i> (Libanotide des Pyrénées)	En Danger (EN)	2011	2014
- <i>Sesleria albicans</i> (Seslérie blanchâtre)	Quasi menacée (NT)	2011	2011
- <i>Silybum marianum</i> (Chardon-marie)	Quasi menacée (NT)	2017	2019
- <i>Stachys recta</i> (Epiaire droite)	Vulnérable (VU)	2011	2014
- <i>Trifolium resupinatum</i> (Trèfle renversé)	Vulnérable (VU)	2019	2019
- <i>Verbascum virgatum</i> (Molène fausse-blattaire)	Vulnérable (VU)	2003	2021
- <i>Viola tricolor</i> (Pensée sauvage)	Quasi menacée (NT)	2004	2004
- <i>Vulpia ciliata</i> (Vulpie ciliée)	Vulnérable (VU)	2003	2013

Tableau 4 : liste des espèces inscrites sur la liste rouge de Basse-Normandie à Giberville

Espèces	Statut	Dates premières observations	Dates dernières observations
- <i>Melampyrum arvense</i> (Mélampyre des champs)	Quasi menacée (NT)	2017	2021
- Orobanche picridis (L'Orobanche de la picride)	En Danger critique (CR)	2022	2022
- <i>Silybum marianum</i> (Chardon-marie)	Quasi menacée (NT)	2017	2017
- <i>Vulpia ciliata</i> (Vulpie ciliée)	Vulnérable (VU)	2012	2012



Orobanche de la picride (*Orobanche picridis*)
Source : eCalluna

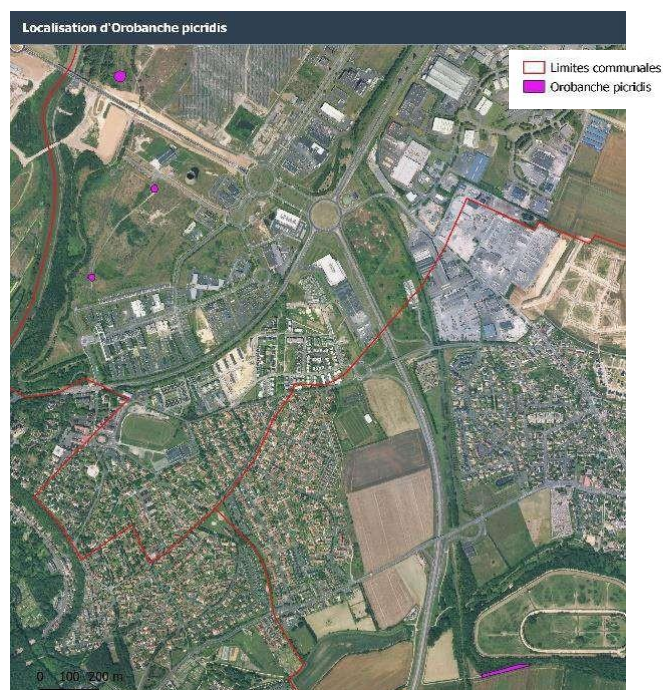


Figure 3 : Localisation de l'Orobanche de la picride à Colombelles et à Giberville

- Espèces Exotiques Envahissantes

9 espèces exotiques envahissantes étaient connues sur les deux communes avant l'ABC : 6 sur Giberville et 9 sur Colombelles. 2 n'ont pas été notées pendant cet ABC et 1 a été découverte (Tableau 5 et 6).

Tableau 5 : liste des Espèces Exotiques Envahissantes à Colombelles

Espèces	Statut	Dates premières observations	Dates dernières observations
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Invasive potentielle	2004	2022
<i>Ailanthus altissima</i>	Invasive avérée	2014	2014
<i>Buddleja davidii</i>	Invasive potentielle	2003	2022
<i>Laburnum anagyroides</i>	Invasive potentielle	2004	2019
<i>Lathyrus latifolius</i>	Invasive potentielle	2018	2022
<i>Parthenocissus inserta</i>	Invasive potentielle	2018	2019
<i>Reynoutria japonica</i>	Invasive avérée	2004	2022
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Invasive potentielle	2010	2021
<i>Senecio inaequidens</i>	Invasive potentielle	2003	2022

Tableau 6 : liste des Espèces Exotiques Envahissantes à Giberville

Espèces	Statut	Dates premières observations	Dates dernières observations
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Invasive potentielle	2012	2022
<i>Buddleja davidii</i>	Invasive potentielle	2012	2022
<i>Laburnum anagyroides</i>	Invasive potentielle	2017	2022
<i>Parthenocissus inserta</i>	Invasive potentielle	2020	2020
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Invasive potentielle	2012	2022
<i>Reynoutria japonica</i>	Invasive avérée	2023	2023
<i>Senecio inaequidens</i>	Invasive potentielle	2012	2012

La commune de Colombelles est particulièrement concernée par les espèces exotiques envahissantes (fig.4). Neuf espèces y sont rencontrées et six d'entre elles sont très présentes sur les friches situées près des anciens hauts fourneaux. De plus, la Renouée du Japon est très présente dans le quartier Jean Jaurès. Sur la commune de Giberville, les espèces exotiques sont nettement plus localisées et se concentrent essentiellement autour du Marais Grondin et plus particulièrement au sein des boisements et le long de la voie verte. Un pied de Renouée du Japon a été localisé non loin du boisement, il sera donc nécessaire de très rapidement le contenir pour pas qu'il n'envahisse le marais.

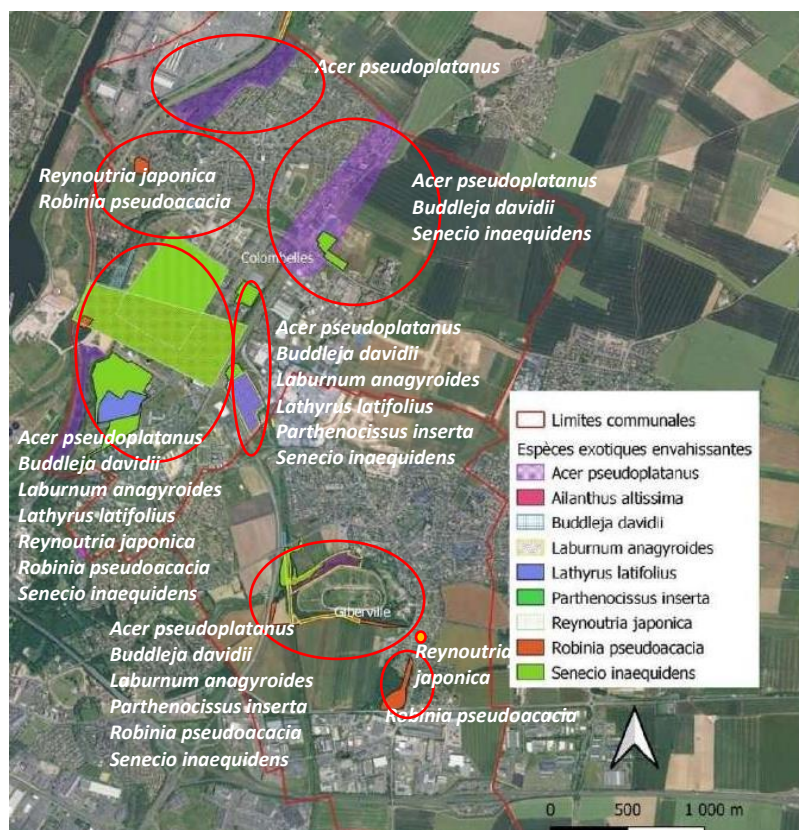


Figure 4 : Carte de localisation des Espèces Exotiques Envahissantes de Giberville et Colombelles
Atlas de la biodiversité communale des communes de Colombelles et Giberville

Date 30/08/2023



Reynoutria japonica - Renouée du Japon
Source : B.Potel



Buddleja davidii - Buddleia de David
Source : M.Melocco

Rapport final

➤ Inventaire des habitats

Les prospections se sont focalisées sur les secteurs pouvant présenter un enjeu et sur les secteurs les moins connus de la commune. Il ne s'agit donc pas d'une cartographie exhaustive mais elle permet de mettre en évidence les principaux enjeux.

Au total, 442 hectares ont été cartographiés et 11 grands types de milieux naturels ont été identifiés soit 15 habitats selon la classification EUNIS. Toutes les zones cartographiées n'ont pas été prospectées et une partie des habitats a été définie uniquement par interprétation des photographies aériennes notamment les cultures (représentent plus de 60% des surfaces).

Tableau 7 : surface respective des habitats naturels et anthropiques prospectés

Milieux naturels	Surfaces (ha)
Cultures	293.5
Boisements	38.0
Friches	22.8
Prairies de fauche	22.3
Rivières	16.1
Prairies pâturées	12.5
Haies et alignements d'arbres	10.9
Fourrés	5.4
Pelouses calcicoles	4.0
Mégaphorbiaies	3.7
Pelouses de parcs	2.0
Zones anthropiques	10.5
TOTAL	441.8

Les deux communes sont fortement urbanisées et la surface de milieux naturels ou sub-naturels est relativement réduite et correspond à 10% environ de la superficie totale. Les cultures couvrent environ 25% de cette superficie et les zones urbanisées représentent 65% de la superficie totale.

Les boisements, même s'ils ne présentent pas un intérêt patrimonial important (absence d'espèces patrimoniales, habitat de faible typicité), couvrent une surface de près de 40 ha et demeurent le milieu naturel le mieux représenté sur les deux communes. Ces boisements, situés sur les berges de l'Orne et autour du marais Grondin, offrent une diversité floristique importante et sont des lieux ombragés, fréquentés par les habitants.

Viennent ensuite les friches industrielles. Elles se concentrent essentiellement au niveau de la commune de Colombelles, près des anciens hauts fourneaux. Bien qu'il s'agisse de milieux remaniés et néoformés, ils concentrent la majorité des espèces patrimoniales et présentent une très forte diversité floristique. On y trouve à la fois des végétations rases, des friches herbacées plus hautes et des fourrés. Néanmoins, c'est aussi à ce niveau que se concentre la majorité des espèces exotiques envahissantes dont le Buddléia ou le Sénéçon du Cap.

Les prairies de fauche sont encore présentes sur les deux communes. La plupart de ces prairies sont peu diversifiées. Les prairies les plus caractéristiques se situent sur la commune de Giberville. En revanche, sur Colombelles, il s'agit de prairies semées autour des infrastructures commerciales ou en bordure de route, gérées par de la fauche, mais leur diversité floristique est relativement faible.

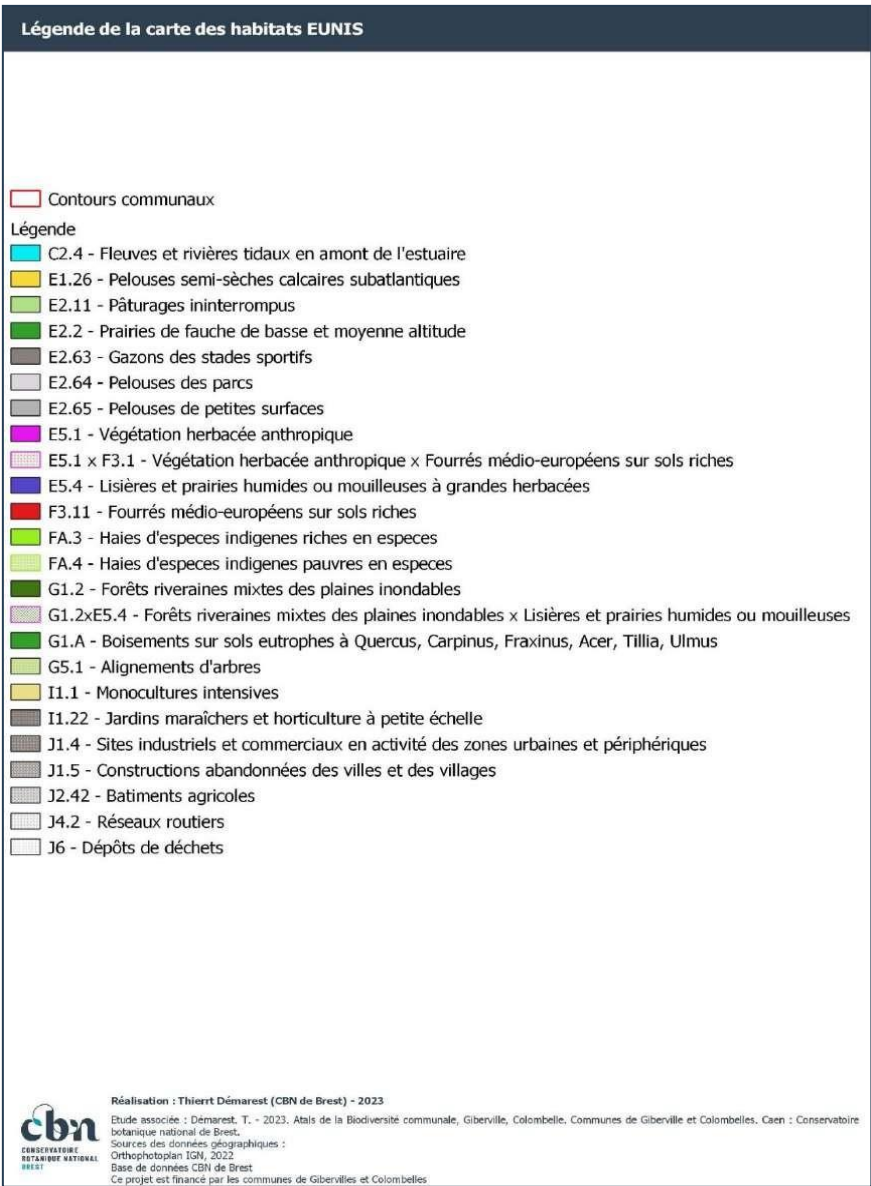
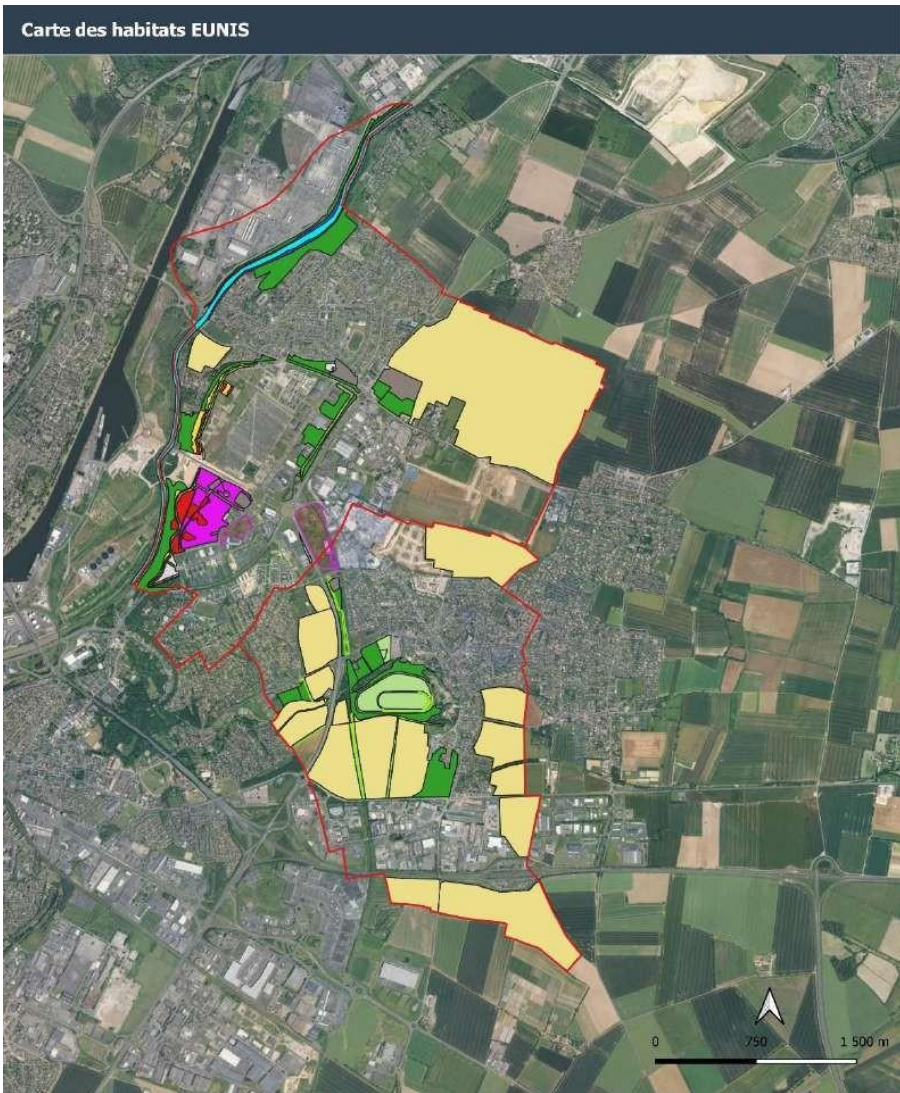
Les prairies pâturées, localisées surtout sur le marais Grondin, sont souvent surpâturées et par conséquent pauvres en espèces.

Les haies, s'étendent sur près de 7000 mètres de linéaire. Toutefois, les haies d'espèces indigènes riches en espèces ne représentent que 2000 mètres et sont toutes situées sur la commune de Giberville. Les autres haies sont soit moins diversifiées, soit correspondent à des alignements d'arbres souvent monospécifiques.

En bordure de l'Orne se développent des mégaphorbiaies peu typiques qui ne couvrent qu'une faible superficie. Aucune espèce patrimoniale n'y a été observée.

Au niveau de la grande friche située près des anciens hauts fourneaux, se développent des fourrés. Ils correspondent soit à des fourrés relativement diversifiés, soit à des fourrés monospécifiques à Buddleia et dérivent de l'évolution naturelle de la friche. Ils n'accueillent pas d'espèces patrimoniales mais offrent des habitats intéressants pour l'avifaune et l'entomofaune.

Enfin, sur plusieurs secteurs, des pelouses calcicoles sont notées. Ces pelouses permettent à une flore diversifiée de se développer et elles accueillent des espèces rares dont l'Orobanche de la picride, considérée comme en danger critique d'extinction dans la région. Ces pelouses sont observées à l'est de Colombelles, sous forme d'un linéaire en bordure des boisements, ainsi qu'au sud du marais Grondin, en bordure de la voie verte. Ces pelouses ne présentent pas une forte typicité avec la présence de nombreuses espèces prairiales et d'ourlets. Toutefois, elles participent à la diversité floristique globale des deux communes.



cbn Réalisation : Thierry Démaest (CBN de Brest) - 2023
 Etude associée : Démaest, T. - 2023. Atlas de la Biodiversité communale, Giberville, Colombelle, Communes de Giberville et Colombelles, Caen : Conservatoire botanique national de Brest.
 Sources des données géographiques :

Figure 5 : Carte des habitats EUNIS des communes de Colombelles et Giberville

➤ Localisation des enjeux flores et habitats

- Enjeux pour les habitats

Les milieux naturels sont rares sur ces deux communes urbanisées. Seuls subsistent quelques boisements et fourrés, des haies, des prairies et des petites pelouses calcicoles. Ces dernières présentent un réel intérêt en raison de la flore diversifiée qui s’y développe. Les autres milieux, très remaniés, correspondent à des zones de friches. Pourtant, c’est à ce niveau que l’on observe le plus grand nombre d’espèces protégées et/ou menacées.

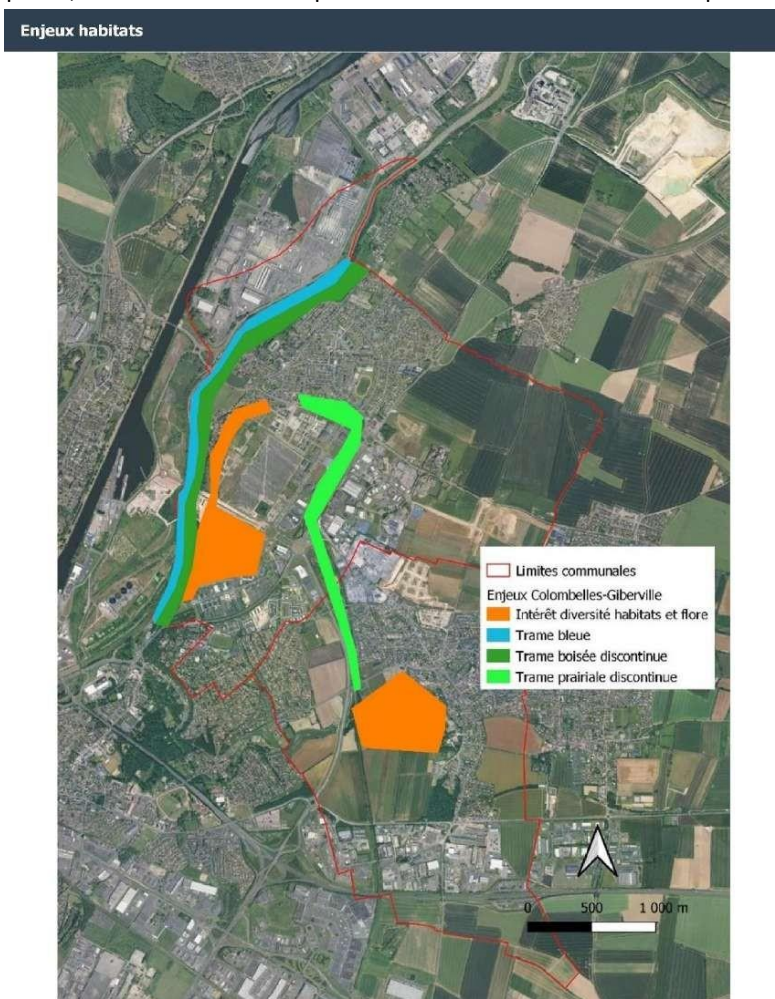
Les enjeux sont donc relativement bien délimités dans l’espace sur la partie ouest de Colombelles et autour du marais Grondin à Giberville.

La conservation des boisements est importante, non pas pour la rareté ou l’intérêt spécifique de l’habitat, mais pour maintenir des îlots de fraîcheur et des milieux prisés par les habitants pour s’y promener. Le long de l’Orne, cette trame boisée est interrompue par des constructions et ne joue donc plus un rôle de corridor continu.

Sur Giberville, les boisements se concentrent autour du marais Grondin : ils n’ont donc pas ici de rôle de corridor mais ils maintiennent un ensemble bois/marais intéressant.

Les prairies fauchées, même si elles ne présentent pas d’intérêt particulier pour la flore, forment un corridor nord-sud certes discontinu mais allant de Colombelles à Giberville.

C’est à Colombelles que les enjeux flore et habitats dominent. La diversité de végétations (friches, fourrés et pelouses calcicoles) et d’espèces y est importante. La mosaïque d’habitats serait à maintenir et une réflexion serait à mener pour conserver, au moins en partie, des zones de friches qui sont actuellement les milieux les plus riches.



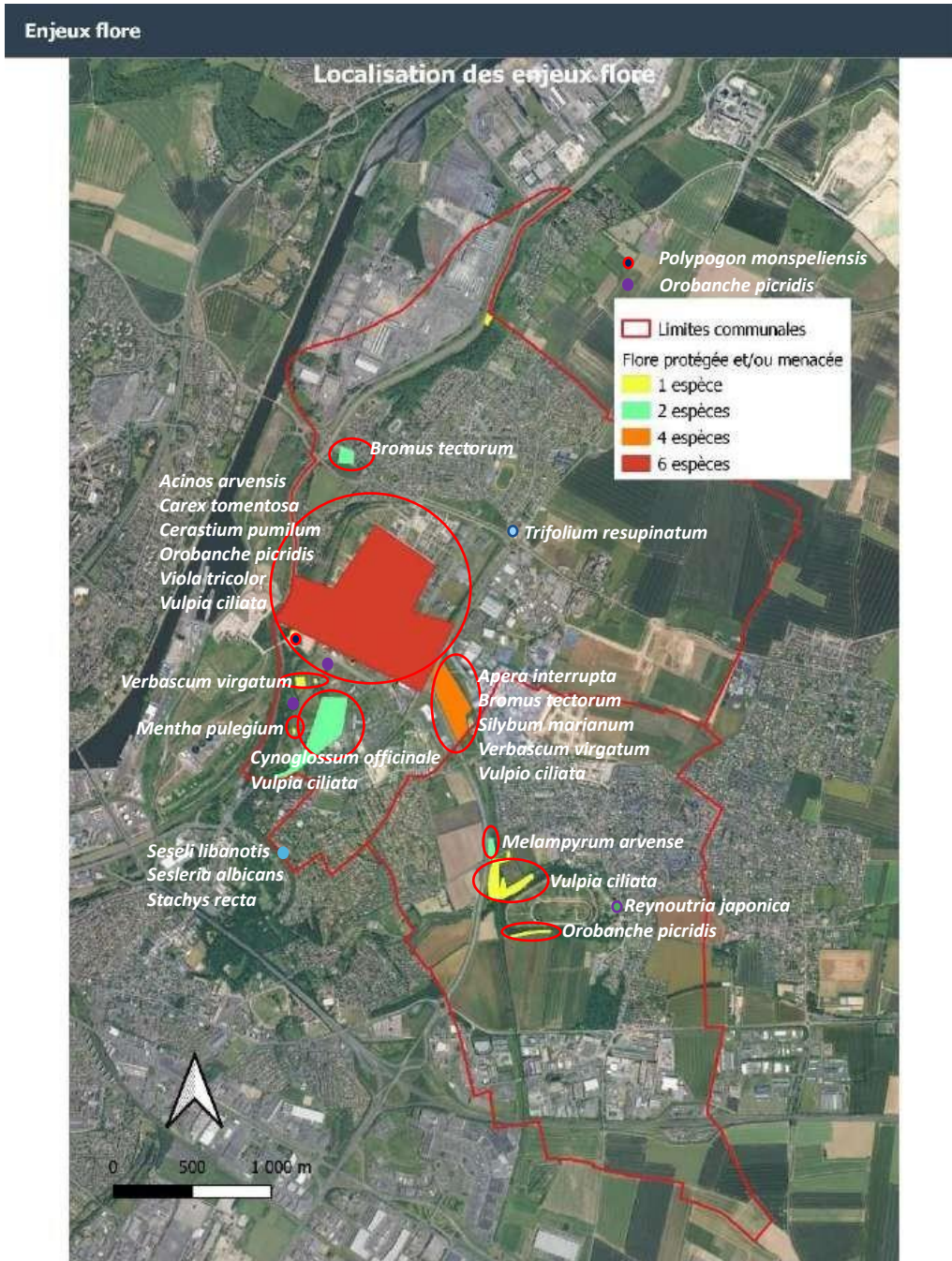
Réalisation : Thierry Démarset (CBN de Brest) - 2023
Etude associée : Démarset, T. - 2023. Atlas de la Biodiversité communale, Giberville, Colombelles, Communes de Giberville et Colombelles, Caen : Conservatoire botanique national de Brest.
Sources des données géographiques :
Orthophotoplan IGN, 2022
Base de données CBN de Brest
Ce projet est financé par les communes de Giberville et Colombelles

Figure 6 : Carte des enjeux habitats sur les communes de Colombelles et Giberville

- **Enjeux pour la flore**

Concernant la flore, l'enjeu se concentre essentiellement sur les friches industrielles de la commune de Colombelles et sur les petits secteurs calcicoles de Giberville. L'aménagement des friches doit donc faire l'objet d'une étude préalable détaillée afin de confirmer la présence et la répartition de toutes les espèces menacées au niveau régional.

Bien qu'il s'agisse de milieux très remaniés et en partie ruralisés, une analyse plus précise des végétations présentes semble aussi nécessaire. Les inventaires réalisés pendant cet ABC ne sont en effet pas suffisants pour caractériser précisément l'ensemble des végétations présentes sur ces espaces qui couvrent une surface d'une vingtaine d'hectares.



Réalisation : Thierry Démaré (CBN de Brest) - 2023
 Etude associée : Démaré, T. - 2023. Atlas de la Biodiversité communale, Giberville, Colombelles, Communes de Giberville et Colombelles. Caen : Conservatoire botanique national de Brest.
 Sources des données géographiques : Orthophotoplan IGN, 2022

Figure 7 : Carte des enjeux flore sur les communes de Colombelles et Giberville et répartition des plantes patrimoniales

II.1.3.B – LA FONGE :

3 données « Champignons » et lichens, nous ont été transmis par les habitants (1 à Giberville et 2 à Colombelles). Pour la détermination de ces derniers, il a été fait appel à Jean-Pierre Louvet spécialiste de ce groupe pour la détermination. Aussi, 3 espèces ont été notées sur les communes, mais il en existe bien d'autres qu'il serait intéressant de découvrir.

Tableau 7 : Liste des champignons observés à Giberville et à Colombelles durant l'ABC.

Date observation	Nom vernaculaire	Nom latin	Lieu-dit
15/07/2021	Polypore aplani	<i>Ganoderma lipsiense</i>	Marais Grondin (Giberville)
30/11/2022	Helvelle crépue	<i>Helvella crispa</i>	Allée cavalière ancien site SMM (Colombelles)
27/10/2022	Psathyrelle gracile	<i>Psathyrella corrugis</i>	Bois du Colombelles

II.1.3.C – LES INVERTEBRES :

Ce domaine a mobilisé le Groupement d’ETude des Invertébrés du Massif Armoricain (GRETIA).

➤ Données invertébrées

Au total, 228 photos ont été envoyées au GRETIA, 166 (73%) ont pu être identifiées au niveau générique ou spécifique et saisies dans la base de données de l’association, les 62 autres n’étant pas identifiables. L’ABC a permis d’engranger 298 données de papillons (lépidoptères), ainsi que 205 données d’autres invertébrés (autres insectes, araignées, mollusques, etc.). 16 personnes ont transmis leurs observations.

Avec le socle de données produites auparavant ou dans d’autres cadres sur ces deux communes, nous disposons, d’après la base de données du GRETIA, d’un jeu de 795 données brutes concernant la biodiversité des invertébrés de ces deux communes.

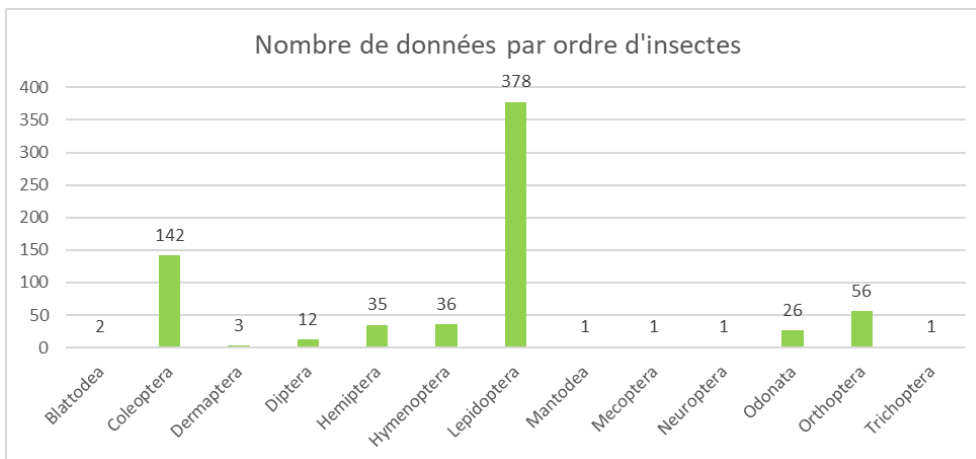


Figure 8 : répartition taxonomique des observations réalisées dans le cadre de l’ABC de Colombelles et Giberville

Les insectes et en particulier les papillons (groupe ciblé prioritairement) représentent l’essentiel des invertébrés contactés durant cette phase d’inventaire (fig.8), aux côtés de quelques araignées et mollusques, entre autres. Parmi les insectes, les coléoptères sont ensuite les plus souvent observés, ce qui n’est pas surprenant : papillons et coléoptères correspondent souvent aux insectes les plus remarquables par le grand public, de par leur taille et leurs couleurs attrayantes. Ce sont aussi des insectes globalement mieux connus pour lesquels une photo, même de qualité médiocre, peut permettre une identification fiable. Bien entendu cette sur-représentation des papillons, et notamment des papillons de nuit, dans l’inventaire, est le fait de quelques animations et chasses de nuit réalisées. Les autres observations sont principalement dues aux habitants et aux volontaires en service civique impliqués.

➤ Inventaire papillon

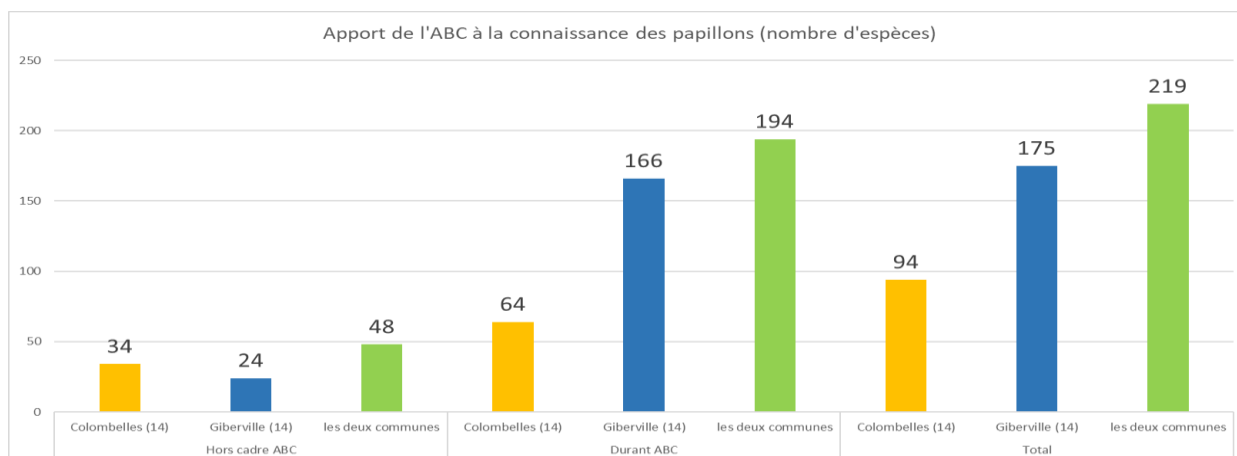


Figure 9 : comparaison du nb d’espèces de papillons contactées en-dehors du cadre de l’ABC et durant celui-ci + cumul

Au cours de l'ABC, 194 espèces de papillons ont été recensées, amenant le territoire à 219 espèces connues : 64 sur Colombelles (au total : 94 espèces) et 166 sur Giberville (au total : 175 espèces.) (fig.9). Seules 48 espèces étaient notées auparavant sur ces deux communes. Ainsi la plus-value apportée par cet ABC pour la connaissance « brute » de la diversité lépidoptérique des deux communes réunies est de « + 434 % » (> quadruplement du nombre d'espèces recensées). Ces papillons se répartissent en 23 papillons de jour (rhopalocères) et 196 papillons de nuit (hétérocères).

A noter cependant la disparité du niveau de connaissance entre les deux communes. Cela est principalement à imputer à la date de la chasse grand public réalisée sur Colombelles qui a été tardive (25 octobre), d'où un inventaire plus limité étant donné le moindre nombre d'espèces actives à l'état adulte à cette période de l'année. A l'inverse sur Giberville, elles ont été effectuées en juin et juillet, soit durant une période propice à la détection d'un grand nombre de papillons de nuit.

Plusieurs ouvrages publiés nous permettent d'apprécier plus ou moins finement la répartition et la rareté des espèces dans la région, au moins à l'échelle de l'ex Basse-Normandie (Dardenne et al., 2008 ; Lepertel & Quinette, 2009, 2016). La base de données du GRETIA, comprenant pour la Normandie plusieurs centaines de milliers de données, permet de dégager des indices de rareté, dont la pertinence est ensuite appréciée selon le niveau de connaissance de la famille considérée (comm. pers. Loïc Chéreau).

Il s'avère qu'à « dire d'expert » (comm. pers. Nicole Lepertel), aucune espèce vraiment rare n'a été détectée dans cet inventaire. On peut toutefois évoquer quelques taxons intéressants à mettre en avant en raison de leur écologie ou de leur répartition singulière, voire d'une rareté relative dans le secteur ou à l'échelle de la région : la Noctuelle (*Dysgonia algira*), la Vieillotte (*Philereme vetulata*), la Phalène ornée (*Scopula ornata*), la Stéganie du peuplier (*Stegania trimaculata*), la Noctuelle gris de lin (*Epilecta linogrisea*).

➤ **Autres données invertébrés récoltés dans le cadre de l'inventaire participatif**

La liste complète d'invertébrés observés est trop hétérogène (puisque basée sur des observations opportunistes) pour que l'on puisse dégager des tendances écologiques sur les cortèges. Toutefois, quelques espèces intéressantes découvertes durant l'ABC méritent d'être évoquées :

- **Les araignées :**

Sur les 22 taxons inventoriés, le tiers sont des « orbiteles », araignées à toiles géométriques bien visibles. Une partie des autres fréquentent les habitations (*Pholcus phalangoides*, *Scytodes thoracica*, *Zoropsis spinimana*), ou ont une taille (*Pisaura mirabilis*), un comportement et des motifs (*Salticus scenicus*) qui interpellent. Il faut aussi noter qu'il s'agit d'araignées identifiables sur photographie, contrairement à la grande majorité de ces invertébrés.

- **Autres invertébrés :**

- la petite forficule (*Labia minor*), qui affectionne particulièrement les tas de compost et de fumier ;
- le grillon domestique (*Acheta domesticus*), une espèce bien plus répandue autrefois ;
- *Enochrus testaceus* est un coléoptère aquatique qui vit, dans les marais et les mares richement végétalisées et les canaux des plaines. Son observation à proximité du marais Grondin n'est donc pas surprenante. Exceptionnellement observé en Normandie, les autres données récentes se trouvent à proximité, en plaine de Caen et en vallée de la Seulles, outre une donnée dans le Perche ornais ;
- *Olisthopus rotundatus*, est un habitant des terrains ensoleillés, secs et sablonneux, il se rencontre parfois au bord des eaux (Valembert, 1997). La seule autre localité normande récente se trouve sur les falaises des Vaches noires, découvert à l'occasion d'une étude par piégeage Barber (Bdd GRETIA). C'est donc ici une découverte intéressante.
- *Acupalpus notatus* est un habitant des marécages, mieux représenté dans la Manche, connu dans le Calvados uniquement de la vallée de l'Aure ;
- *Pleurophorus caesus* est un petit « bousier » (Scarabaeidae) ;
- La « mouche » d'Espagne (*Lytta vesicatoriala*) est un gros coléoptère aux couleurs vertes métalliques, dont les larves parasitent les abeilles solitaires et les adultes se nourrissent du feuillage des frênes et troènes, il semble très rare en Normandie. Il s'agit manifestement, de la première observation calvadosienne de l'espèce.



Epilecta linogrisea – Noctuelle gris-de-lin
Source : Christian Frund/Insecte.org



Scopula ornata – la Phalène ornée
Source : Michel Matthieu



Lytta vesicatoria – la « mouche » d'Espagne
Source : Gaëtan Molé



Olisthopus rotundatus
Source : Udo Schmidt

➤ Conclusion et préconisations

Il est difficile de tirer des enseignements précis sur le niveau de responsabilité des communes pour la conservation de la biodiversité entomologique localement, faute d'enjeux forts détectés parmi les espèces présentes. En effet, il n'y a pas d'espèces menacées, ni d'espèces inscrites sur les listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF, ni d'espèces protégées.

- Les papillons de nuit

En ce qui concerne les inventaires papillons de nuit, taxons cibles dans le cadre de l'ABC, il reste incomplet, a fortiori sur Colombelles. La multiplication des chasses de nuit réalisées par des experts locaux serait bienvenue pour parfaire le recensement de cette entomofaune. Il serait utile de poursuivre les efforts de mobilisation de la population à leur rencontre, par de nouvelles animations et la constitution d'un réseau d'observateurs citoyens. Des moyens techniques simples (type « barres de LED ») pourraient être mis à la disposition des volontaires afin qu'ils assurent tout au long de l'année le suivi des papillons nocturnes évoluant dans leur jardin ou à proximité. Les photos pourraient être transmises aux bénévoles du GREZIA pour l'identification, comme cela a été initié durant cet ABC.

- Le Marais Grondin

Les espèces les plus remarquables ont été découvertes à proximité du marais Grondin et de ses abords calcicoles, ce qui met en lumière l'intérêt écologique de cette zone humide ; intérêt qui reste à explorer plus en détail. On sera donc vigilant à le préserver de toute dégradation notamment quant à son fonctionnement hydrologique (niveau haut et durée d'engorgement, qualité de l'eau, etc). De même, les berges de l'Orne, la Gronde, le petit complexe humide dans lequel elle s'inscrit, et les quelques pièces d'eau (mares, bassins d'orage) présentes sur le territoire concentrent une part importante des espèces les plus rares ou exigeantes en termes de qualité d'habitat. Il convient donc de rappeler que ce sont des zones à protéger de toute dégradation.

- Les milieux chauds et secs

Bien qu'étant « secondaires » pour la plupart, situés en marge de voies de circulation ou résultant de l'activité industrielle les milieux chauds et secs (petites zones pelousaires, ourlets thermophiles et friches, bermes routières ...), sont des espaces utilisés par les hyménoptères aculéates (fourmis, guêpes, abeilles...).

- **Bois et haies**

Les végétaux ligneux, arbres, arbustes et lianes, fils conducteurs de ces milieux, abritent de très nombreuses espèces d'insectes phytophages et saproxyliques, et plus généralement un « décor végétal » structuré pour de nombreux invertébrés que l'on ne rencontre pas dans milieux herbacés. Ce sont par ailleurs des corridors écologiques de premier ordre. Il est donc très important de conserver les petits bosquets ainsi que les haies présentes sur Colombelles et Giberville. Nous ne pouvons qu'encourager la plantation de nouvelles haies (alignements d'arbres, haies pluristratifiées). Il est indispensable de planter des arbres locaux, les essences exotiques sont à proscrire, (certaines d'entre elles pouvant même être délétères aux espèces locales). Ces plantations de haies peuvent donner l'occasion de chantiers participatifs avec la population.

L'élimination systématique du bois mort ou moribond pendant longtemps, pour des prétextes sanitaires ou sécuritaires, a été préjudiciable à la faune saproxylique dont plusieurs représentants sont aujourd'hui menacés. Ainsi, les arbres morts, malades, à cavité devraient être conservés sur place aussi longtemps que possible (jusqu'au stade ultime de décomposition), dès lors qu'ils ne gênent pas la circulation ni ne posent de problème de sécurité. Auquel cas, il reste possible de les élaguer ou de les abattre et de laisser le bois sur place et il est indispensable de communiquer auprès de la population.

- **Bermes et dépendances vertes des infrastructures routières**

Dans la mesure où, la sécurité routière n'est pas compromise, il serait souhaitable de poursuivre les efforts de mise en place de zone en gestion différenciée afin de permettre à l'entomofaune de réaliser l'intégralité de ses cycles biologiques.

- **Friches, terrains vagues**

Ces milieux, surtout abondants sur Colombelles, sont des refuges importants pour l'entomofaune en contexte urbain et périurbain. En effet, les plantes pionnières qui s'y développent, sur des sols souvent remaniés et dénudés, attirent beaucoup de papillons, syrphes, abeilles et autres amateurs de nectar et de pollen. Certes, ce sont souvent des espaces sur lesquels s'épanouissent des plantes à caractère invasif (vergerettes, buddleias ...). Mais il est devenu impossible de contrôler ces espèces qui, de toute façon, du fait de leur caractère pionnier, n'empiètent que rarement sur les milieux naturels avoisinants.

- **Jardins privés, parcs d'entreprises**

Les quelques principes de « gestion différenciée » (relatifs à la fauche, au bois morts, etc.) énoncés ci-dessus sont bien sûr applicables dans les jardins particuliers et dans les parcs d'entreprises.

- Fauche plus espacées voire annuelle ou semi-annuelle de la majorité des surfaces herbacées, en laissant seulement des couloirs de circulation (largeur un ou deux mètres) tondu ras ainsi que quelques aires à vocation récréative,
- Création de petits habitats : creusement de petites mares, implantation de petits murets de pierre, de talus, de tas de bois, de haies, etc.
- Implantation ou conservation de certaines plantes particulièrement intéressantes pour les butineurs comme le lierre, les astéracées (eupatoire, achillée, tanaïsie...), les fabacées (mélilots, lotiers, trèfles...), les lamiacées (consoude, menthes, sauges...) les rosacées ligneuses (prunellier, aubépines...) ou semi-ligneuses (ronces), etc.,
- Abandon de l'usage des pesticides (force est de constater que ces pratiques existent encore).

- **L'éclairage urbain**

Un grand nombre d'espèces d'insectes (dont les papillons de nuit) ont une activité nocturne ou crépusculaire et peuvent alors être perturbées par la lumière artificielle des lampadaires. Au-delà de perturber leur orientation, leur rythme nyctéméral et leur cycle de vie (notamment reproduction), ils peuvent conduire à une surmortalité liée à la prédation opportuniste des chauves-souris comme les Pipistrelles.

Une « trame noire » mériterait donc d'être progressivement mise en place. Cela pourrait concerner au moins les secteurs où l'éclairage public est le moins nécessaire. Cette action peut être simplement mise en œuvre tout en permettant des économies pour la collectivité. Elle doit bien sûr être accompagnée d'informations à destination des habitants.

II.1.3.D - AMPHIBIENS ET REPTILES :

➤ Inventaire

Ce domaine a mobilisé le CPIE Vallée de l'Orne, dans le cadre de ses missions de relais départemental de l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHEN).

Un inventaire expert des amphibiens de la commune a été réalisé.

Les données bibliographiques du territoire (présentes sur la base de données régionale de l'OBHEN) et les prospections aléatoires menées sur différents sites des communes ainsi que les actions réalisées dans le cadre des leviers « sensibilisation » et « implication des citoyens », ont montré que 4 espèces d'amphibiens sont présentes sur Colombelles (Crapaud épineux, Grenouille rousse, Grenouille rieuse, Grenouille verte commune) et une espèce de reptile (Lézard des murailles). A Giberville, 5 espèces d'amphibiens sont répertoriées (Crapaud épineux, Grenouille rieuse, Grenouille verte commune, Triton palmé, Triton alpestre) et 2 espèces de reptiles (Lézard des murailles et Coronelle lisse).

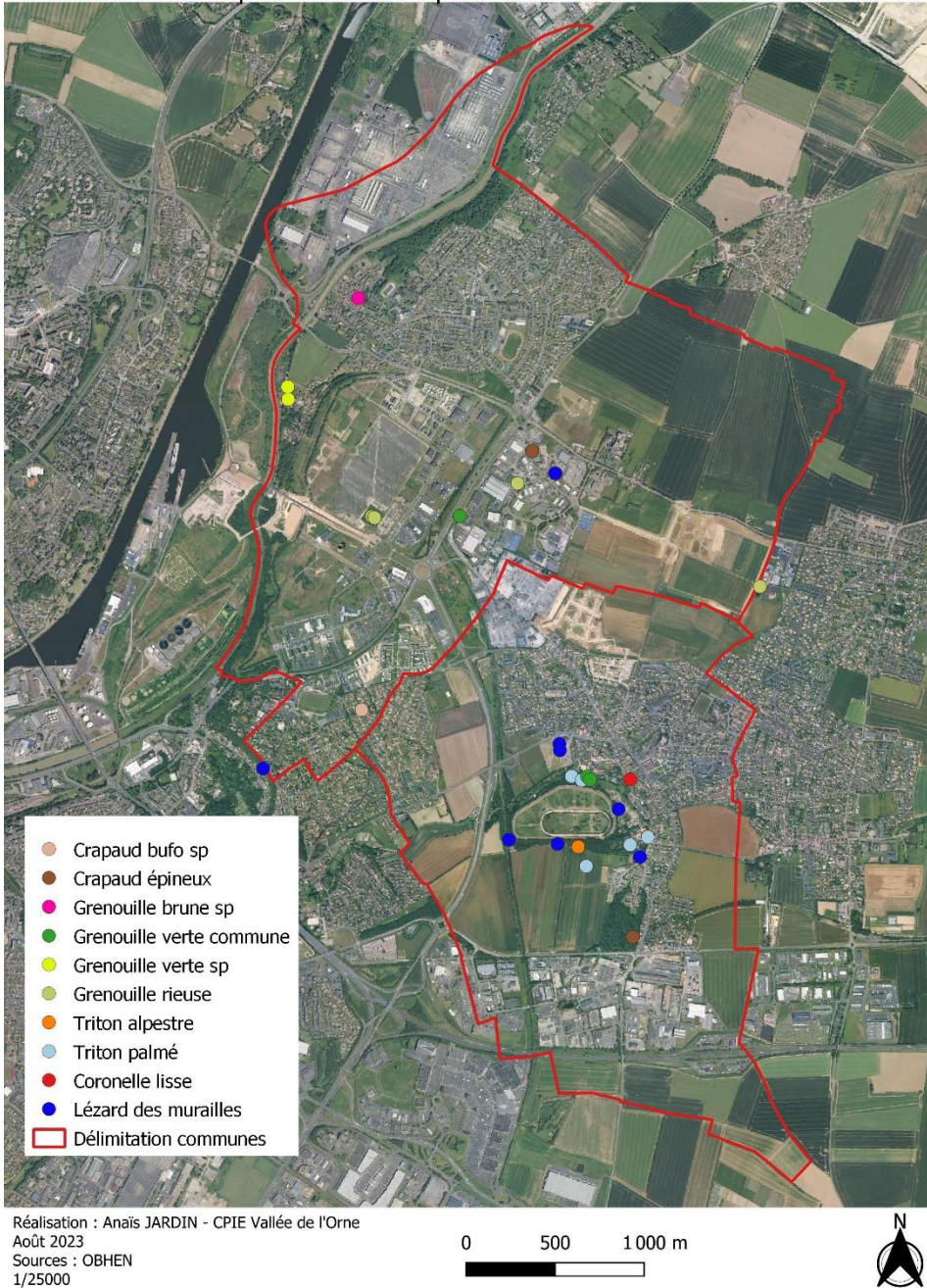
A Colombelles, au cours de l'ABC, 4 habitants ont envoyé des données ce qui a permis de collecter 8 nouvelles observations dont une découverte : la Grenouille rousse, identifiée sur la liste rouge de l'UICN comme vulnérable en Basse-Normandie (Tableau 8 ; fig.10)). Il conviendra d'approfondir les recherches dans le quartier du Bois de Colombelles et éventuellement de recréer des mares dans le secteur car c'est une espèce qui affectionne les boisements. Les autres espèces étaient connues avant l'ABC et ont été revues au cours de celui-ci sauf le Lézard des murailles.

A Giberville, au cours de l'ABC, 4 habitants ont également envoyé des données ce qui a permis de collecter 7 nouvelles observations. Trois espèces ont été ajoutées à la liste des espèces connues, il s'agit du Crapaud épineux, de la Grenouille rieuse et de la Grenouille verte commune. Les espèces connues ont toutes été revues sauf la Coronelle lisse, non revue depuis 2013 (Tableau 8 ; fig.10).

Tableau 8 : Liste des amphibiens et reptiles observés à Colombelles et à Giberville depuis 2010

Classe	Famille	Localisation	Nom commun	Nom scientifique	Statut de rareté - Liste rouge régionale (2023)	Découverte pendant l'ABC	Dernière observation	Vu par observateur direct ABC	Vu pendant les prospections scientifiques
Colombelles									
Amphibien	Bufonidés	Zone industrielle	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Données insuffisantes (DD)	NON	2021	OUI	NON
	Ranidae	A proximité du bois de Colombelles	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Vulnérable (VU)	OUI	2023	OUI	NON
		Zone industrielle	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	non soumise à évaluation	NON	2023	OUI	OUI
		Zone industrielle	Grenouille verte commune	<i>Pelophylax kl esculentus</i>	Quasi-menacée (NT)	NON	2023	OUI	OUI
Reptile	Lacertidés	Zone industrielle	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Préoccupation mineure (LC)	NON	2017	NON	NON
			Total espèces avec commune limitrophe	5		1		4	2
Giberville									
Amphibien	Bufonidés	Bois de l'Orangerais	Crapaud épineux/commun	<i>Bufo spinosus/bufo</i>	Données insuffisantes (DD)	OUI	2022	OUI	OUI
	Ranidae	Marais Grondin	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	non soumise à évaluation	OUI	2023	OUI	OUI
		Marais Grondin	Grenouille verte commune	<i>Pelophylax kl esculentus</i>	Quasi-menacée (NT)	OUI	2022	OUI	OUI
	Salamandridés	Marais Grondin	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Préoccupation mineure (LC)	NON	2021	NON	OUI
		Marais Grondin	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Vulnérable (VU)	NON	2023	OUI	OUI
Reptile	Lacertidés	Marais Grondin et	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Préoccupation mineure (LC)	NON	2023	OUI	OUI
	Colubridés	Marais Grondin	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Quasi-menacée (NT)	NON	2013	NON	NON
			Total espèces avec commune limitrophe	7		3		5	6
Total espèces territoire Colombelle et Giberville				8					

Localisation des amphibiens et des reptiles observés à Colombelles et à Giberville



Crapaud épineux
(*Bufo spinosus*)
Source : A.Averlant



Grenouille rieuse
(*Pelophylax ridibundus*)
Source : G.Molé



Grenouille rousse
(*Rana temporaria*)
Source : A.Essers

Figure 10 : Localisation des amphibiens et des reptiles observés à Colombelles et à Giberville



Triton alpestre
(*Ichthyosaura alpestris*)
Source : E.Durand



Triton palmé
(*Lissotriton helveticus*)
Source : E.Durand



Lézard des murailles
(*Podarcis muralis*)
Source : E.Letourneur

➤ Localisation des mares

Avant l'ABC, 3 mares étaient recensées à Colombelles et 5 à Giberville par le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie dans le cadre du Programme Régional d'Action des Mares de Normandie (PRAM). 5 mares ont été découvertes à Colombelles au cours de l'ABC dans le jardin de particuliers et l'une d'entre elles abrite la population de Grenouille rousse citée précédemment. Par ailleurs, une mare a été ajoutée à la base de données des mares de Giberville. Il s'agit d'une mare située à l'est de la commune rue Guy de Maupassant qui a été creusée par le service Espace Vert de Giberville.

➤ Préconisation

Suite à l'ABC, il serait intéressant de créer de nouvelles mares dans le bois de Colombelles afin de consolider la population de Grenouille rousse établie. Par ailleurs, il serait également intéressant d'en creuser une nouvelle dans le marais Grondin afin de consolider les populations de tritons et de permettre l'installation de nouvelles espèces (fig.11). Sur les deux communes, il apparaît nécessaire de continuer à communiquer auprès de la population afin d'avoir des remontées d'informations sur de potentielles mares appartenant à des particuliers notamment dans le quartier du Bois de Colombelles. Ceci dans l'idée d'avoir une meilleure idée du réseau de mares présents sur ces deux communes.

Localisation des mares recensées à Colombelles et à Giberville et proposition de création de mares

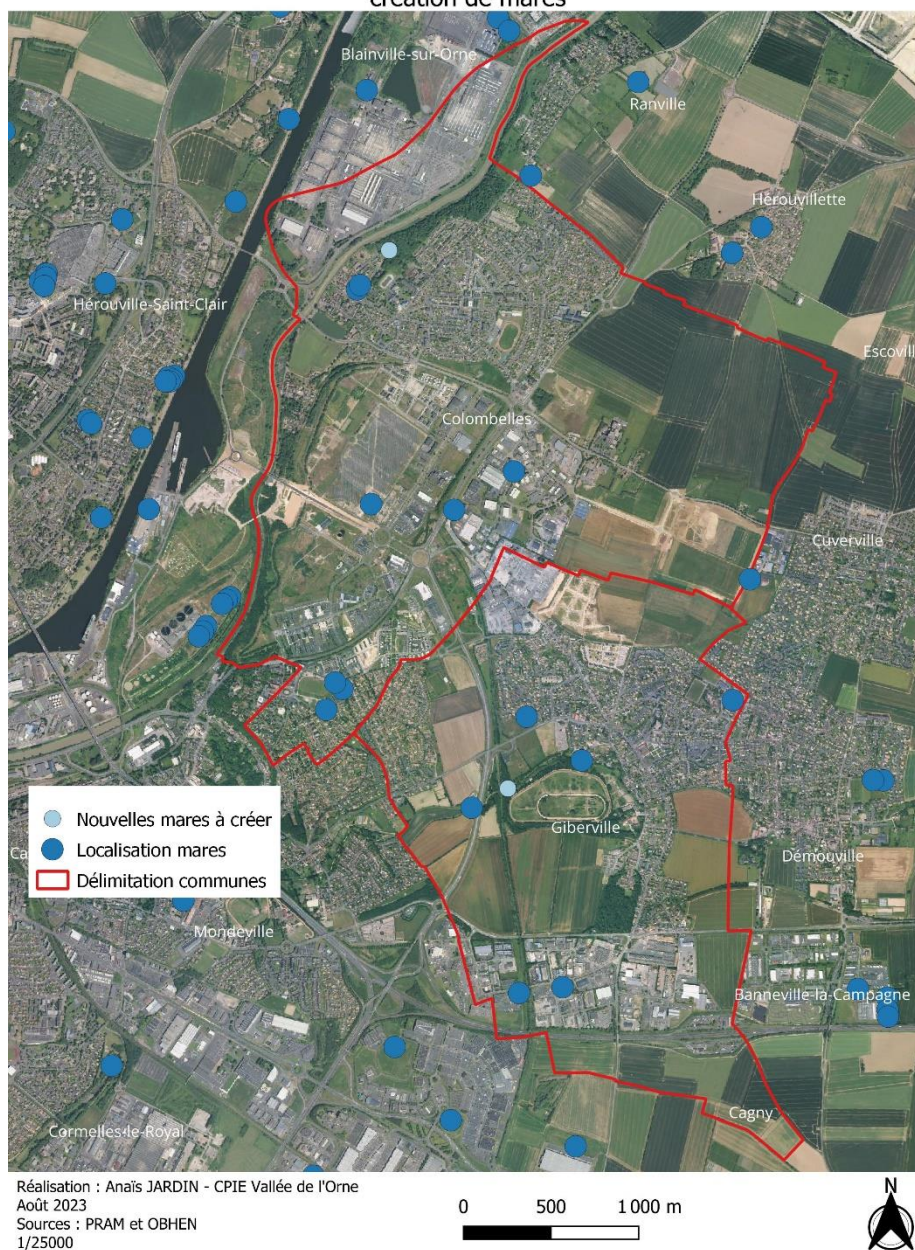


Figure 11 : Localisation des mares recensées à Colombelles et à Giberville et proposition de création de mares

II.1.3.E – LES MAMMIFERES :

➤ Sensibilisation du public

Dans le cadre de l'ABC, 28 personnes ont été sensibilisées sur les chauves-souris lors d'une animation qui s'est déroulée à Giberville le 02 septembre 2022.

➤ Analyse base de données

Au total, 4 espèces de mammifères sont connues à Colombelles et 14 à Giberville. Au cours de l'ABC, nous avons reçu des données de 11 observateurs qui ont observés 10 de ces espèces. Ces données ont été envoyées au GMN et viendront compléter leur base de données qui compte aujourd'hui 30 observations (Tableau 9).

Tableau 9 : Liste des mammifères connus à Colombelles et à Giberville

Date observation	Nom vernaculaire	Nom latin	Nom commune
11/05/2022	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	Colombelles
15/05/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Colombelles
11/07/2022	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Colombelles
25/07/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Colombelles
14/11/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Colombelles
18/11/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Colombelles
05/12/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Colombelles
29/06/2020	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Giberville
29/06/2020	Fouine	<i>Martes foina</i>	Giberville
29/06/2020	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Giberville
03/07/2020	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	Giberville
20/04/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Giberville
29/04/2022	Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	Giberville
29/04/2022	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Giberville
21/06/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Giberville
15/07/2022	Fouine	<i>Martes foina</i>	Giberville
30/07/2022	Musaraigne sp.	<i>Soricidae sp.</i>	Giberville
31/08/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Giberville
12/09/2022	Martre des pins	<i>Martes martes</i>	Giberville
10/10/2022	Pipistrelle	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Giberville
06/12/2022	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Giberville
31/12/2022	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Giberville
31/12/2022	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Giberville
31/12/2022	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Giberville
31/12/2022	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Giberville
31/12/2023	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Giberville
31/12/2023	Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	Giberville
31/12/2023	Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	Giberville
31/12/2023	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Giberville
31/12/2023	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	Giberville



Renard roux
(*Vulpes vulpes*)
Source : G.Molé



Hérisson d'Europe
(*Erinaceus europaeus*)
Source : C.Cardine



Pipistrelle commune
(*Pipistrellus pipistrellus*)
Source : G.Molé

II.1.3.E – LES OISEAUX :

Ce domaine a mobilisé le Groupe Ornithologique Normand (GONm).

➤ Inventaire

Pour la période 2017 à début juillet 2023, en considérant la base du GONm et les données récoltées au niveau des anciens hauts-fourneaux, nous arrivons à un total de 2800 données pour 115 espèces sur la commune de Colombelles et un peu plus de 800 données pour 52 espèces sur celle de Giberville. Au cours de l'ABC, 140 données ont été recueillies par 5 observateurs. Par ailleurs, le GONm a réalisé des inventaires complémentaires au niveau des anciens hauts fourneaux en mai 2023. Cependant, l'ensemble de ces observations n'a pas apporté d'informations supplémentaires sur les espèces présentes. La commune de Colombelles a été mieux suivie par les ornithologues du GONm que celle de Giberville. Précisons cependant qu'une espèce exploitant un milieu sur une des communes et non notée sur la commune voisine peut être considérée comme potentielle sur ce même milieu sur la commune voisine. Dans cette analyse, il est donc plus intéressant de considérer les espèces et les milieux qu'elles exploitent plutôt que considérer les espèces recensées par commune ; ces données communales dépendent en effet, au moins en partie, de la pression d'observation.

Sur l'ensemble des espèces présentes, 89 sont protégées à Colombelles et à Giberville :

- Les espèces de l'annexe 1 de la Directive 2009/147/CE de l'Union Européenne

Au total, 11 espèces classées dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux ont été observées sur la commune, ce sont des priorités de conservation au niveau européen :

- Cinq dépendent des zones humides : Cigogne blanche, Spatule blanche, Aigrette garzette, Martin-pêcheur d'Europe et Balbuzard pêcheur. La spatule blanche n'a été notée qu'en vol.
- Quatre rapaces ne dépendent pas exclusivement des zones humides : Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Bondrée apivore, Milan noir. Ce dernier n'a été observé qu'en vol migratoire.
- La Mouette mélanocéphale apprécie les zones humides mais elle est également parfois observée en plaine.
- Le Pipit rousseline n'a été noté qu'une fois en migration, il est très occasionnel

Parmi ces 11 espèces, seul le martin-pêcheur d'Europe est un nicheur potentiel.

- Les espèces classées dans la Liste rouge nationale

20 espèces classées dans la liste rouge nationale des nicheurs sont présentes ou peuvent être présentes en période nuptiale sur au moins une des deux communes (Tableau 10) : 8 sont considérées comme « vulnérables » et 11 sont considérées comme « quasi-menacées »

Tableau 10 : Liste des espèces nicheuses classées dans la liste rouge national présentes à Colombelles et à Giberville

Espèce	Habitat pour nicher	Statut (LR N)
Chardonneret élégant	Ouverts ou semi ouverts	Vulnérable
Linotte mélodieuse	Ouverts ou semi ouverts	Vulnérable
Bouvreuil pivoine	Secteurs boisés	Vulnérable
Tourterelle des bois	Secteurs boisés	Vulnérable
Verdier d'Europe	Ville et bocage (absent des milieux trop fermés)	Vulnérable
Bruant Jaune	Bocage	Vulnérable
Pic épeichette	Bocage	Vulnérable
Serin cini	Parcs et bois	Vulnérable
Faucon crécerelle	Bocage ou ville mais besoin de milieux ouverts pour chasser	Quasi-menacées
Goéland argenté	Niche sur certaines usines à Colombelles	Quasi-menacées
Martinet noir	Construction humaine mais besoin de milieux ouverts pour chasser	Quasi-menacées
Hirondelle rustique	Construction humaine mais besoin de milieux ouverts pour chasser	Quasi-menacées
Hirondelle de fenêtre	Construction humaine mais besoin de milieux ouverts pour chasser	Quasi-menacées
Bouscarle de Cetti	Buissons en milieux humides	Quasi-menacées
Alouette des champs	Milieux ouverts	Quasi-menacées
Gobemouche gris	Habitation	Quasi-menacées
Tarier pâtre	Milieux semi-ouverts	Quasi-menacées
Fauvette des jardins	Zones boisées	Quasi-menacées
Roitelet huppé	Zones boisées	Quasi-menacées

- **Les espèces classées dans la Liste rouge de Normandie**

Les nicheurs

20 espèces classées dans la liste rouge de Normandie sont présentes en période nuptiale sur la commune (Tableau 11).

- 5 espèces sont considérées « en danger »
- 10 espèces sont considérées comme « vulnérables »
- 5 espèces sont considérées comme « quasi-menacées »

Tableau 11 : Liste des espèces nicheuses classées dans la liste rouge de Normandie présentes à Colombelles et à Giberville

Espèce	Habitat pour nicher	Statut (LR R)
Fauvette babillarde	Buissons	En danger
Tourterelle des bois	Secteurs boisés	En danger
Goéland brun	Toits de certaines usines de Colombelles	En danger
Bruant jaune	Bocage	En danger
Bouvreuil pivoine	Secteurs boisés	En danger
Martin-pêcheur	Zones humides	Vulnérable
Goéland argenté	Immeuble maison	Vulnérable
Bouscarle de Cetti	Buissons en milieux humides	Vulnérable
Fauvette des jardins	Zones boisées	Vulnérable
Gobemouche gris	Habitation	Vulnérable
Alouette des champs	Milieux ouverts	Vulnérable
Linotte mélodieuse	Ouverts ou semi ouverts	Vulnérable
Mésange huppé	Résineux	Vulnérable
Mésange nonette	Haie bocagère	Vulnérable
Pigeon colombin	Allées de grands arbres	Vulnérable
Serin cini	Parcs et bois	Quasi-menacées
Rosignol philomèle	Boisement	Quasi-menacées
Sitelle torchepot	Boisé	Quasi-menacées
Moineau domestique	Habitation mais se nourrit en zones ouvertes et semi-ouvertes	Quasi-menacées
Etourneau sansonnet	Habitation mais se nourrit en zones ouvertes et semi-ouvertes	Quasi-menacées

Les hivernants et oiseaux de passage

En plus des espèces déjà citées précédemment dans les listes rouges nationales et régionales ou dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux en Normandie (Tableau 12) :

- 1 espèce est considérée « en danger critique »
- 3 espèces sont considérées « vulnérables »
- 3 espèces sont considérées « quasi-menacées »

Tableau 12 : Liste des espèces hivernantes et de passages classées dans la liste rouge de Normandie présentes à Ouistreham

Espèce	Lieux d'observation	Statut
Chevaliers culblanc	Le long des cours d'eau	En danger critique
Goéland leucopnée	Zones intertidales et plages	En danger
Bécasseau violet	Bordure du littoral au niveau d'embrochements	En danger
Mouette rieuse	Plaine	Vulnérable
Bergeronnette grise	Milieux ouverts ou semi-ouverts et ville	Vulnérable
Tarin des aulnes	Arbres bordant les cours d'eau	Vulnérable
Accenteur mouchet	Divers milieux	Quasi-menacées
Le choucas des tours	Dans les plaines en hiver et dans les villes	Quasi-menacées
Pouillot véloce	Haie et bois	Quasi-menacées

➤ **Perspective oiseaux**

Pour favoriser l'avifaune, il est important de maintenir une variété d'habitats. La présence de haies, de bosquets, de bois est favorable à plusieurs espèces d'oiseaux et il est important que l'entretien des espaces verts soit le plus limité possible en période de reproduction. La pose de nichoirs de différentes sortes pourrait également permettre à certaines espèces de nicher plus facilement. Par ailleurs, il serait intéressant d'élargir les zones en gestion différenciées.

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

➤ Sensibilisation grand public

Cet ABC a été le théâtre d'un programme d'animations thématiques régulières pour le grand public permettant de maintenir une certaine dynamique autour du thème de la biodiversité mais aussi d'en sensibiliser le maximum pour une meilleure prise en compte de ce patrimoine naturel dans leurs activités de tous les jours.

22 animations à destination du grand public se sont déroulées au cours de l'ABC (Tableau 13) dont :

- une soirée de lancement, un bilan à mi-étape et un bilan public final (15/09/2023) animé par le CPIE VdO,
- 19 animations nature sur divers thématiques animées par le CPIE VdO (9 animations), le GMN (1 animation), le GONm (4 animations), le CBN (1 animation), le CEN (1 animation), le GRETIA (2 animations).
- 1 journée d'animation de stand (CPIE VdO)

Au total, 432 participations aux animations ont été recensées.

Tableau 13 : Liste des animations grand public qui ont été réalisées au cours de l'ABC

Date	Thématique	Intervenant	Nb pers touchées
19/01/2022	Lancement public de l'ABC	CPIE	18
22/01/2022	Initiation au grand comptage des oiseaux de jardin	GONm	18
08/02/2022	Soirée d'échanges "L'accueil de la biodiversité au jardin"	CPIE	15
16/02/2022	Ateliers nichoirs	CPIE et Mairie Giberville	55
11/03/2022	Nuit de la chouette	GONm	20
15/04/2022	Soirée-découverte "Les amphibiens locaux"	CPIE	23
07/05/2022	Sortie-découverte "Faune et flore des bords de l'Orne"	CPIE	12
07/05/2022	Sortie-découverte "Les herbes folles"	CPIE	15
04/06/2022	Sortie botanique dans le Marais Grondin	CBN	Reportée
18/06/2022	Sortie "Herbes folles" au Festival "Changez d'R"	CPIE	Reportée
01/07/2022	Soirée "Découverte et inventaire des Papillons de nuit"	GRETIA	14
04/08/2022	Sortie "Petites bêtes des friches"	CPIE	12
02/09/2022	Nuit de la Chauve-souris	GMN	28
25/10/2022	Soirée "Découverte et inventaire des Papillons de nuit"	GRETIA	7
02/11/2022	Atelier de fabrication d'abris à mammifères au jardin"	CPIE et Mairie Giberville	20
08/11/2022	Comité citoyen / Bilan à mi-étape	CPIE	5
06/12/2022	Conférence espèces invasives	CEN	2
21/01/2023	Initiation au grand comptage des oiseaux de jardin	GONm	5
14/03/2023	"Nuit de la chouette" au bord de la Gronde	GONm	5
07/04/2023	Soirée projection-débat Biodiversité	CPIE	30
19/04/2023	Annulé : Atelier "création d'abris à insectes au jardin"	Mairie Giberville	
21/04/2023	Atelier "création d'abris à insectes au jardin"	CPIE	25
13/05/2023	Stand "Biodiversité/ ABC" dans le cadre de la Fête de la Nature	CPIE	100
03/06/2023	Sortie-découverte des friches industrielles	CBN	3
18/09/2023	Comité citoyen/ bilan public de l'ABC	CPIE	
		TOTAL participants	4



➤ Sensibilisation scolaire

De septembre 2022 à juin 2023, le CPIE est intervenu dans 3 écoles dans le cadre de l'ABC Giberville-Colombelles : l'école Les tilleuls (Colombelles), l'école Louis Aragon (Giberville) et l'école Henri Sellier (Colombelles).

○ Descriptif des animations

Les thématiques des animations ont été présentées aux enseignants lors d'un rendez-vous dans chaque école. Chaque enseignant a choisi le thème de son animation en fonction des propositions : soit une animation en lien avec un protocole de science participative (proposée sur www.vigienature.fr), soit une animation pour accueillir de la faune dans la cour d'école. Les animations durent 2h30 soit une demi-journée d'intervention en classe.

- Un carré pour la biodiversité

Un "Carré pour la Biodiversité" est un programme lancé par le réseau des CPIE pour inviter toute personne ou toute organisation (collectivité, entreprise, école, collectif de citoyens) à préserver un espace de nature, sans intervenir dans son entretien, afin de prendre part à l'observation de la biodiversité qui s'y développe ou y transite.

- Opération escargot

Son principe est simple : les élèves sont invités à chercher les escargots et les limaces dans leur cours d'établissement, à les identifier et à transmettre leurs observations aux scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce protocole nécessite l'installation de planches en bois dans la cour pour attirer les escargots et limaces.

- Accueil de la faune

L'objectif de cette animation est de découvrir la biodiversité sauvage de sa commune et de reconnaître les indices de présence de ces espèces. L'animatrice accompagne l'enseignant dans l'installation d'abris dans la cour pour favoriser l'accueil de la biodiversité dans l'école. Cette animation nécessite beaucoup de matériel à acheter en amont. Il faut vérifier que ces achats soient financés soit par l'ABC soit par la mairie ou l'école.

- Placettes à ver de terre

Les vers de terre sont très importants pour le bon fonctionnement des sols. Pour évaluer l'état de santé des populations de vers de terre en ville, des chercheurs de l'Observatoire Participatif des Vers de Terre (Université Rennes 1) ont créé un protocole pour pouvoir les observer.

- Oiseaux de jardin

Oiseaux des jardins est un observatoire cofondé avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Son objectif est de fournir aux scientifiques des données sur la présence et l'abondance des oiseaux. Elles leur permettront d'étudier les effets du climat, de l'urbanisation et des pratiques agricoles sur la diversité des oiseaux communs. C'est un moyen d'apprendre à reconnaître les oiseaux et d'observer leurs comportements dans les cours d'école ou dans les parcs publics.

- L'Observatoire des Saisons

L'Observatoire des Saisons est un programme de science participative qui permet aux citoyens et citoyennes de tout âge de contribuer à la recherche scientifique sur le changement climatique. Pour participer à ce programme, il suffit d'observer la nature qui vous entoure tout au long de l'année au fil des saisons.



Atlas de la biodiversité communale de Ouistreham-Riva-Bella

Date 30/08/2023

Rapport final

○ **Détails des animations scolaires**

14 animations ont été réalisées par Evan Gadeyne, animateur au CPIE Vallée de l'Orne et Jane Thévenard, chargée d'actions éducatives au CPIE Vallée de l'Orne.

Tableau 14 : Liste des animations scolaires réalisées au cours de l'ABC

Ville	Ecole	Dates	Thème	Niveau	Effectif
Colombelles Giberville (Mondeville) Quartier Plateau	EMPU et EEPU Les tilleuls	04/04/2023	Un carré pour la biodiversité	TPS/PS	23
		11/04/2023	Escargot	PS-MS	22
		04/04/2023	Un carré pour la biodiversité/Escargot	CE1	24
		20/01/2023	Accueil de la faune	CM1-CM2	26
		05/05/2023	Ver de terre	CM1-CM2	26
Giberville	EPPU Louis Aragon	11/10/2023	L'observatoire des saisons	GS	27
		17/03/2023	L'observatoire des saisons	GS	27
		11/10/2022	Un carré pour la biodiversité	CP	19
		18/10/2022	Un carré pour la biodiversité	CP	18
Colombelles	EPPU Henri Sellier	21/03/2023	Oiseaux de jardin	CE1	22
		09/05/2023	Oiseaux de jardin	CE1	22
		09/05/2023	Oiseaux de jardin	CE1	22
		23/05/2023	Escargot	CP	30
		23/05/2023	Escargot	CP	30



➤ **Sensibilisation élus, agents de collectivités, acteurs socio-économiques du territoire**

Au cours de l'ABC, le CPIE Vallée de l'Orne a pris des contacts avec d'autres acteurs du territoire pour nouer des partenariats dans le cadre de l'ABC :

- RDV avec H.SIMON, directeur du WIP à Colombelles, le 7 février 2022
- échanges avec R.BIROT, salariée de l'Association ATIPIIC depuis l'automne 2021
- échanges avec le Bureau d'Etudes ECR Environnement concernant la biodiversité du site de l'ancien collège de Colombelles, en avril 2022
- rencontre avec les Jardins familiaux de Colombelles, en juin 2022, pour l'idée d'une animation « biodiversité au jardin » à destination des adhérents
- rencontres, en juin 2022, avec le personnel de la bibliothèque ou de la médiathèque des 2 communes, ainsi qu'avec le Carrefour socio-culturel de Giberville, pour favoriser l'émergence d'animations et expositions dans ces lieux.

De plus, le CPIE est intervenu auprès des agents Espaces Vert de la commune de Giberville (27/06/2023) et de Colombelles (25/07/2023) pour les sensibiliser aux risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes et les former à un meilleur accueil de la biodiversité dans les espaces verts communaux. Dans ce cadre, les agents ont participé à une conférence participative en salle d'une demi-journée au cours de laquelle de nombreux échanges ont eu lieu notamment sur la difficulté qu'ils rencontrent face à la perception des citoyens des espaces verts moins souvent entretenus.

II.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).

La communication sur ce type de projet est fondamentale, que ce soit pour informer les habitants et acteurs sur les actualités du dispositif et les impliquer.

Le service communication de la commune de Colombelles a mis en place une identité graphique liée au dispositif ABC (utilisée régulièrement comme visuel pour annoncer un évènement).

Par ailleurs, à chaque saison depuis janvier 2022 la commune a édité une plaquette de programmation rappelant le contexte de l'ABC, ses objectifs et missions, le programme des prochaines animations et un « Wanted » incitant les habitants à rechercher certaines espèces ou certains taxons.

- Programme janvier-avril 2022 : Wanted Crapaud
- Programme mai-septembre 2022 : Wanted Hironnelle rustique
- Programme octobre 2022-janvier 2023 : Wanted Hérisson
- Programme février-mai 2023 : Wanted Osmie et Orchidées

Pour les périodes estivales (été 2022 et 2023), afin de mobiliser davantage la population et notamment les plus jeunes, le programme a été complété par des appels à observations mensuels compilés sous la forme d'un calendrier ludique (« défi des explorateurs »).

Atlas de la Biodiversité Communale
Communes de Colombelles et de Giberville

La biodiversité, mieux la connaître pour mieux la préserver

PROGRAMME JANV - AVRIL 2022

29 et 30 janvier
Comptage des oiseaux de jardin
Depuis chez vous ou dans un espace vert, participez au comptage des oiseaux !
<http://gcoj.gomm.org>

SOIRÉE CAUSERIE
Comment accueillir la biodiversité sauvage dans son jardin ?
Mardi 8 février
18h30, en visio - La place du chat dans le jardin, les hérissons, nourrir ses terris naturellement, l'intérêt des herbes folles, les arbustes à planter, le nourrissage des oiseaux...
<https://bit.ly/3ZuQ0TE> - Code secret : 443715
Par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de l'Orne

NUIT DE LA CHOUETTE
Vendredi 11 mars
20h à Colombelles, salle Jean Jaurès
Rendez-vous en salle puis en extérieur pour tout connaître des chouettes, des hiboux mais également de leurs compagnons du Vie nocturne... et peut-être même en voir !
Prévoir lampes et vêtements chauds.
Par le Groupe Ornithologique Normand

ATELIERS NICHOURS
Mercredi 16 février
15h - 17h
À Colombelles, Micro-Faïta, rue des Abitars à Giberville, Forme d'Amélie, rue du Marais
Venez fabriquer en famille un nichoir pour le poser dans votre jardin ou dans l'espace public à côté de votre appartement et observer !
Matériel fourni par les communes - Nombre de places limitées - Inscription obligatoire. Par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de l'Orne et les services techniques des communes.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En Normandie, 25% des espèces sauvages évaluées par les scientifiques sont menacées d'extinction !
Mobilisées de longue date sur le sujet, les communes de Colombelles et de Giberville ont lancé la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de 2021 à 2023.

LE PRINCIPE DE L'ABC ?
Faire un état des lieux des espèces sauvages du territoire, en impliquant les habitants et autres acteurs sur la question de la sauvegarde de cette biodiversité.

LES OBJECTIFS DE L'ABC ?
Protéger ce patrimoine commun, aussi bien dans le cadre des grands projets

SOIRÉE DÉCOUVERTE DES AMPHIBIENS DE NOS PARCS ET JARDINS
Mardi 15 avril
20h à Giberville
Salle Pablo Neruda, 16 rue de l'église, suivie d'une sortie nocturne dans le Marais Grondin
Animation autour des amphibiens. Première partie en salle pour découvrir l'espèce aux mœurs étonnantes, suivie d'une balade nocturne vers les milieux aquatiques environnants, pour observer et mieux connaître les grenouilles, crapauds, tritons et salamandres présents autour de chez vous.
Par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de l'Orne

À VOS APPAREILS PHOTOS ET TÉLÉPHONES
Tous les trimestres vous pourrez être les héros de la biodiversité !
Jusqu'en avril prochain, nous cherchons des crapauds...
Vous en voyez près de chez vous ou lors d'une balade - faites une photo et envoyez-la à :
abc.colombelles.giberville@gmail.com
La contribution de tous aide au recensement des espèces sur le territoire.
MERCI D'AVANCE

WANTED CRAPAUD

INFOS PRATIQUES
Tous les rendez-vous sont gratuits et sur inscription ouverte à tous sans limite le lieu de l'animation
Ce programme se déroule dans le respect des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'animation

CONTACTS ET INSCRIPTIONS
abc.colombelles.giberville@gmail.com
Béatrice Paillet, référente de l'Atlas de la biodiversité Colombelles et Giberville, 0213 30 43 27- 06 49 98 00 84

NOUS SOMMES TOUS LES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

L'ABC Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de l'Orne



Les 2 communes et le CPIE utilisent également divers canaux de communication pour mieux informer sur l'ABC et ses évènements à venir :

- des articles réguliers dans la presse locale (Infocale : <https://www.infocale.fr/?commune=14488&q=ABC>) dans les bulletins municipaux et sur le site des communes ;
- une liste de diffusion mél de personnes intéressées déjà diffusées lors d'évènements ABC précédents (48 destinataires) ;
- le réseau social Facebook, par l'intermédiaire de la page dédiée et des pages gérées par le CPIE (<https://www.facebook.com/VilledeColombelles> ; <https://www.facebook.com/CPIE14> ; <https://www.facebook.com/PointsInfoBiodiversiteNormandie>)



La réunion publique du comité ABC de ce mardi permettra de faire un point d'étape sur les actions menées et celles à mettre en place avant juin 2023.

Colombelles
Une réunion publique ce soir sur l'Atlas de la biodiversité

De mardi, à 18 h 30, au stade Hidalgo, Benjamin Potel, chargé de mission littoral et biodiversité au CPIE Vallée de l'Orne (Maison de la nature et de l'estuaire) et coordinateur de l'Atlas de la biodiversité de Colombelles-Giberville 2022-2023, invite les habitants de Colombelles et Giberville à une réunion publique avec les élus en charge de l'Atlas pour faire le point sur cette démarche participative.

« L'objectif de notre comité citoyen ABC est d'analyser les avancées de l'Atlas en cours. Quelles espèces, quels espaces sont-ils inventoriés, quelles actions réalisées et quels publics touchés ? Au vu de ce qui reste à faire, nous souhaitons échanger pour trouver, ensemble, d'une part, comment améliorer la visibilité de ce dispositif à Giberville et à Colombelles pour inciter les habitants à participer, et d'autre part, partager nos idées d'animations et de formations sur la biodiversité, à développer avant juin 2023. »

Benjamin Potel travaille aussi par mail : Envoyez vos témoignages et surtout vos photos de faune et de flore pour compléter le grand inventaire de notre ABC. La nature est encore très active à cette période ! »

Mardi 8 novembre, réunion publique à 18 h 30, au stade Hidalgo, à Colombelles.

Contact. Tél. 02 31 78 07 89 ou 06 49 99 00 84. Site Internet : www.cpievdo.fr.



II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions prévues	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Réunion publique de présentation et de lancement du dispositif dans chaque commune	janv-22		Lancement de la dynamique	- Peu de personnes présentes et - Finalement le choix a été fait de ne réaliser qu'une seule réunion publique de lancement commune	partiellement atteint	- Valoriser les résultats de l'ABC auprès de la population
Mise en place du comité participatif	Printemps 2021		Former les habitants à recueillir les données	- Peu de personnes se sont mobilisées pour recueillir des données	partiellement	
Inventaires participatifs	avr-21	juin-22	Récolte de données faune et flore	- Peu de personnes se sont mobilisées pour recueillir des données	partiellement	
Inventaires experts	janv-22	juin-23	Récolte de données faune et flore		entièrement	- Surveillance de l'évolution des populations d'espèces invasives - Prise en compte des données dans les plans de gestion et les futurs projets d'aménagement et surveillances des populations d'espèces patrimoniales (plantes et amphibiens notamment)
2 à 3 animations initiatives par an dans chaque commune	janv-22	juin-23	Sensibiliser les habitants	- Certaines animations ont eu très peu de succès	partiellement	- Poursuite des animations grand public
Foire aux plantules et de la biodiversité à Colombelles	mai-23		Sensibiliser la population	- Bonne participation à l'événement	entièrement	- Refaire l'évènement dans les années à venir

Animations à destination des jeunes publics, notamment les scolaires (en lien avec le corps enseignant et l'Education Nationale, rencontrés préalablement)	avr-23	mai-23	Sensibiliser les enfants à la biodiversité et indirectement leurs parents		entièrement	- Poursuite des animations scolaires
Sessions de formation-information à destination des élus et techniciens	juin-23	juil-23	Impliquer le porteur de projet dans toutes ces composantes	- Seul les agents espaces vert ont pu être sensibilisés au sein des acteurs socio-économiques du territoire	partiellement	- Contacter les entreprises locales via des courriers afin de les informer des résultats de l'ABC et de les inciter à prendre en compte la biodiversité au sein de leur territoire
Etablissement des enjeux de biodiversité du territoire et rédaction du diagnostic final et ses préconisations.	août-23	août-23	Etablir un document de synthèse intégrant les inventaires, cartographies, l'analyse des enjeux et le plan d'action.	- Fin de la convention entre la commune et l'OFB à la fin de l'été ce qui ne facilite pas les échanges en période estivale entre le CPIE et les communes et ce qui n'a pas permis un rendu dans les temps.	En cours	- Mise à disposition du diagnostic via le site internet
Mise en œuvre des préconisations du rapport ABC, notamment la réalisation et la pose des panneaux d'interprétation	à partir de Septembre 2023		Sensibiliser et impliquer dans la durée les acteurs du territoire en matière de biodiversité, valoriser le travail réalisé pendant l'ABC		En cours	Engagement TEN, plantation de boisement, étude sur taxons complémentaires, etc (cf rapport)

II.2 Perspectives post-ABC

Préciser la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...).

➤ Colombelles

ENJEU N°1 : AMENAGEMENT ET GESTION ADAPTES DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES DU TERRITOIRE DE COLOMBELLES											
Objectifs	Code de l'action	Intitulé de l'action	Intérêt de l'action	Détails sur l'action	Zone (s) concernée (s)	Acteurs locaux concernés	Partenaires potentiels	Calendrier	Commentaires concernant le calendrier	Points de vigilance	Validation par la commune
Développement de milieux boisés favorables à la biodiversité sauvage	1A	Plantation d'arbres d'essences locales sur plusieurs espaces publics de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les zones de quiétude, de nourrissage et de reproduction pour les oiseaux à mœurs forestières - Favoriser les espèces végétales et animales à affinités forestières - Maintenir des îlots de fraîcheur 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer de planter des arbres et des arbustes d'essences locales - Poursuivre le projet un arbre égal une naissance 	Espaces publics	Commune	Pépiniériste, Conservatoire Botanique, CPIE Vallée de l'Orne, Caen La Mer	réalisé	Projet un arbre = une naissance mis en place depuis 2015	Essences locales à privilégier, auprès d'un prestataire reconnu dans ce domaine	validé
	1B	Conservation sur place du bois mort dans le bois communal	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la faune cavernicole (fréquentant les cavités d'arbres en fin de vie encore sur pied), comme les pics et certaines chauves-souris. - Favoriser la faune s'abritant dans les tas de bois (hérisson, amphibiens). - Favoriser le développement de la petite faune xylophage et celles vivant dans les litières forestières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les pratiques de gestion du bois mort mises en place au sein du bois de Colombelles (laisser sur pied les arbres morts ou malades au sein du bois ou, à défaut, bûches débitées et laissées sur place) et les étendre au reste de la commune. 	Bois de Colombelles, espace de la ville	Commune	CPIE Vallée de l'Orne, GRECIA	en cours	Pratique déjà mise en place depuis plusieurs années sur le bois de Colombelles à élargir aux autres espaces boisés de la commune	Pour les arbres morts bordant les zones de passage du public, maintenir seulement la partie basale du tronc (= hauteur de 2 à 3 m), ou stocker le bois en tas au sol, à bonne distance des sentiers (à 2 m au moins)	validé
	1C	Développement de différentes strates végétales au sein du bois communal	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la diversité et la stratification végétale au sein des bois, afin qu'elle bénéficie au maximum d'espèces locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la gestion en place sur le bois en laissant évoluer les strates de végétations basses, notamment les ronciers, les fourrés et les lianes comme le lierre ou la clématite, particulièrement bénéfiques à la biodiversité et les étendre au reste de la commune 	Bois de Colombelles, Haies communales	Commune	CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Pratique déjà mise en place sur le bois à élargir aux autres surfaces boisées de la commune comme les haies	Limiter toutefois les buissons et herbes débordant sur les sentiers officiels au sein des bois	validé

	1D	Recensement des essences remarquables sur la commune en vue de leur protection dans le PLUi	- Favoriser la présence de vieux arbres propices à l'installation de faune cavernicole et permettant le développement de la petite faune xylophage et celle vivant dans les litières forestières	- Protéger les arbres remarquables et soumettre à autorisation leur abattage ou entretien	Commune	Commune	CPIE Vallée de l'Orne, Conservatoire Botanique	à programmer	Stagiaire à accueillir en 2024		validé
	1E	Taille des haies en dehors des périodes de reproduction des oiseaux	- Limiter l'abandon des nids par les oiseaux et favoriser le nombre de jeunes à l'envol	- Limiter la taille par le service espace vert entre le 15 mars et le 31 juillet dans la mesure du possible (sécurité routière)	Commune Caen la Mer	Commune, entreprises	CPIE Vallée de l'Orne, GONm	en cours	Point à faire entre le service espace vert et la commune pour la saison 2024 voire à élargir avec Caen la Mer	La commune devra faire un point avec la responsable du service espace vert afin d'identifier les haies directement gérées par la commune de Colombelles. Un point devra également être fait avec le responsable du service espace vert de Caen la Mer	validé
Développement de milieux herbacés favorables à la biodiversité sauvage	1F	Débitumer les cours d'écoles	- Favoriser les zones de quiétude, de nourrissage et de reproduction pour les oiseaux - Favoriser la circulation des espèces - Favoriser le développement d'espèces végétales et animales (invertébrés notamment) - Maintenir des îlots de fraîcheur	- Planter des arbres et des arbustes - Laisser des zones d'herbes tondues et des zones d'herbes un peu plus hautes	Ecole Henri Sellier et Victor Hugo	Commune	CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Action qui sera réalisée à long terme	Dans les écoles planter des essences locales qui ne présentent aucun danger pour les enfants, prévoir des zones d'herbe coupée où les enfants pourront jouer et en périphérie des zones d'herbe haute où la biodiversité pourra s'exprimer et où les enfants pourront l'observer	validé
	1G	Extension des surfaces d'espaces verts herbacés en gestion différenciée	- Favoriser les plantes moins banales en leur permettant de boucler leur cycle de vie (partie végétative, fleurs, fruits). - Favoriser l'alimentation et la reproduction de la petite faune (oiseaux, insectes) dépendant de ces zones prairiales - Favoriser les zones de transition entre zones herbacées et haies (écotones), particulièrement riches en espèces	- Étendre la fauche tardive à de nouvelles surfaces d'espaces verts (espaces publics et privés) - Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts - Communiquer auprès de la population via le journal communal ou des panneaux d'information sur site	Espaces verts publics	Commune, entreprises	Conservatoire Botanique National de Brest, GRECIA, CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Eventuellement prendre un stagiaire sur l'élaboration du plan de gestion différenciée des espaces verts	Privilégier la fauche avec exportation de la matière, au moins sur certaines zones (les plus patrimoniales), pour éviter l'enrichissement du sol en azote (qui favorise surtout les espèces les plus banales), Attention à bien communiquer auprès de la population pour que ces changements de pratiques soient acceptés. Faire le point avec le service espace vert de Caen la mer qui gère une grande partie des espaces verts de Colombelles pour les inciter à amplifier ces pratiques	validé

Développement de corridors écologiques	1H	Maintien et reconstitution de corridors écologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les zones en herbes fauchées qui forment un corridor nord-sud entre Giberville et Colombelles - Inciter les entreprises et les propriétaires des parcelles a qui appartiennent ces zones à les conserver voire à les développer vers de la gestion différenciée - Planter et reconstituer les haies 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les entreprises locales et les privés sur l'intérêt de leurs espaces verts - Reconstituer la continuité du corridor nord-sud au niveau de la rue de l'Orne - Mise en place d'une coulée verte entre le centre-ville et le bois - Remplacer les haies de résineux par des haies composées d'essences locales 	Entreprises, privés, espaces publics de la commune	Commune, entreprises	CPIE Vallée de l'Orne	à programmer		Essences locales à privilégier, auprès d'un prestataire reconnu dans ce domaine. Planter en fonction des périodes préférentielles de plantations de ligneux (octobre à février)	en cours
Développement de jardins favorables à la biodiversité sauvage	1I	Mise en place d'une politique encourageant la plantation de haies d'essences locales dans les jardins et favorisant la non intervention en période de nidification	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les plantes indigènes sur le territoire, au détriment d'espèces moins adaptées aux conditions locales (climat, ...) - Favoriser l'alimentation, la reproduction et la circulation de la petite faune - Limiter l'abandon des nids par les oiseaux et favoriser le nombre de jeunes à l'envol 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition des habitants de la commune, une liste des essences locales - Communiquer dans le journal communal pour inciter les habitants à ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet 	Communes	Commune, particuliers	Pépinieriste, Conservatoire Botanique, CPIE Vallée de l'Orne, Caen La Mer	à programmer		Nécessite une campagne de communication et de sensibilisation auprès des habitants et propriétaires de jardins sur le territoire	validé
	1J	Mise en place d'aménagements permettant la circulation de la faune à travers les jardins	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le passage des hérissons et autres petits animaux sauvages via la mise en place de passage entre les jardins 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérer au programme PiquenVille 	Commune	Commune, particuliers, entreprises	GMN, CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Programme mis en place à dans le cadre de "Territoire Engagé pour la Nature" 2024	validé	
Développement de milieux herbacés favorables à la biodiversité sauvage	1K	Promouvoir le permis de végétaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la végétalisation des villes 	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les habitants à planter des fleurs locales et mellifères au niveau des pieds de mur mais également sur les petits espaces verts urbains (parterre de fleur autour des arbres) - Communiquer dans journal communal 	Communes	Commune, particuliers, entreprises	Commune, Caen La Mer, apiculteurs locaux	en cours		Une grande attention devra être portée sur le choix des graines pour ne pas introduire involontairement des espèces invasives et privilégier des espèces locales. Par ailleurs, les graines ne devront pas être implantées dans et à proximité des zones dites naturelles car elles risqueraient de rentrer en compétition avec les espèces naturellement présentes	validé

	1L	Mise en place de prairies fleuries sur certains ronds-points de la commune	- Favoriser la diversification de fleurs indigènes nectarifères, afin de permettre l'alimentation de la faune locale, et notamment les insectes pollinisateurs domestiques et sauvages	- Sélectionner des mélanges de fleurs sauvages, adaptées aux conditions locales, à semer sur des ronds-points	Ronds-points à définir, selon leur usage, leur emplacement	Commune	Commune, Caen La Mer, apiculteurs locaux	à programmer		Malgré leur surface limitée, l'installation de prairies fleuries sur ces espaces peut devenir favorable à l'installation de la faune locale	en cours
Développement de friches en libre évolution	1M	Evolution naturelle de friches sur des terrains publics en périphérie de la commune	- Favoriser la présence des espèces menacées et en liste rouge présentes sur le territoire (Orobanche de la picride et le Polygone de montpellier) - Favoriser la pousse d'espèces végétales spontanées nécessaires à la réalisation du cycle de vie de nombreux insectes -- Favoriser les zones de tranquillité pour la faune dans des endroits peu fréquentés par l'Homme.	- Surveiller la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes à proximité des anciens hauts fourneaux	Ancien haut fourneaux	Commune	Commune, Caen La Mer	en cours	Pour le moment la friche des hauts fourneaux est laissée en libre évolution mais des projets d'aménagements urbains ont été évoqués aussi il est possible que cette friche disparaisse au cours du temps	Aucune intervention à prévoir sauf la limitation de la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes. La flore spontanée et locale va se développer, ainsi que la faune liée. En cas de projet d'aménagement, obligation de réaliser une étude préalable afin d'étudier plus précisément la répartition des espèces protégées et de voir comment les conserver	en cours
Contrôle de la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes	1N	Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes	- Surveiller l'évolution des Espèces Exotiques Envahissantes sur la commune - Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes	- Essayer d'identifier la provenance et le foyer source (animaux relâchés, jardins de particuliers, sachets de graines...) - Rechercher la présence d'autres individus et ou foyers dans le secteur - Juger de la nécessité et des possibilités d'intervention (coût élevé, accessibilité du terrain, surface à gérer, apparition récente et pied localisé)	Anciens hauts fourneaux, Quartier Jean Jaurès, boisement le long de la voies verte	Commune, entreprises, particuliers	Commune, Caen La Mer, CEN Normandie	en cours	La service espace vert de la commune a pris contact avec le CEN Normandie afin d'étudier les options de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes	Attention à bien évaluer la situation, par exemple il ne serait pas judicieux d'intervenir au niveau des hauts fourneaux car c'est un milieu pionnier qui regroupent bien d'autres espèces protégées et sur lequel l'éradication des EEE serait impossible car elles sont trop développées. En revanche, il serait très judicieux d'intervenir sur la Renouée du Japon qui s'est établie récemment dans le Quartier Jean Jaurès	validé

Développement de milieux aquatiques stagnants favorables à la biodiversité sauvage	10	Développement de milieux aquatiques stagnants favorables à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la circulation et la reproduction des amphibiens et notamment de la Grenouille rousse - Favoriser le développement de peuplements de plantes et invertébrés des zones humides et aquatiques - Multiplier les sites d'abreuvement pour la petite faune, notamment les oiseaux et les insectes pollinisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouvelles mares à proximité du Bois de Colombelles - Créer de nouvelles mares sur d'autres espaces publics et privés de la commune 	Bois de Colombelles	Communes, entreprises, particuliers	CPIE Vallée de l'Orne, CEN Normandie	à programmer	Action à intégrer dans le projet "Territoire Engagé pour la Nature" de la commune sur 2024. Possibilité d'intégrer ce projet dans la mise en place d'une Aire Educative Terrestre	S'appuyer en amont sur les conseils de spécialistes. Promouvoir les points d'eau peu ou pas poissonneux pour profiter aux espèces patrimoniales comme la Grenouille rousse ou les tritons	validé
Développement de la biodiversité du sol	1P	Développement des pratiques de compostage	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la faune détritivores - Favoriser le compostage de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des composteurs - Installer un composteur place François Mitterrand - Installer un composteur pour le restaurant scolaire - Former les agents espace vert et les agents de l'association Atipic 	Place François Mitterrand, restaurants scolaires	Communes, entreprises, particuliers	CPIE Vallée de l'Orne, Association Atipic	en cours	A mettre en place en 2024 car législation sur le compostage à partir de janvier 2024	Attention aux transports des Espèces Exotiques Envahissantes au niveau locale	en cours
Développement de la trame noire sur la commune	1Q	Limitation de l'éclairage urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'impact de la pollution lumineuse sur les insectes nocturnes notamment les papillons de nuit et sur la faune nocturne en général comme les chauves-souris 	<ul style="list-style-type: none"> - Eteindre les lampadaires la nuit dans les secteurs où l'éclairage est le moins nécessaire - Limiter le nombre d'heure d'activité des lampadaires - Informer les entreprises de la législation nationale en vigueur sur la pollution lumineuse 	à définir par la commune	Communes, entreprises, particuliers	CPIE Vallée de l'Orne, GRETIA, GMN	réalisé	Pas d'éclairage public de 23h à 6h sur la commune et un courrier de sensibilisation a été envoyé aux entreprises locales pour les informer de la législation nationale en vigueur	Bien communiquer sur le projet, promouvoir la plus-value économique auprès de la population, naturellement tous les lampadaires ne seront pas éteint mais en éteignant certains la pollution lumineuse sera moins conséquente	validé

ENJEU N°2 : AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITE LOCALE DE COLOMBELLES

Objectifs	Code de l'action	Intitulé de l'action	Intérêt de l'action	Détails sur l'action	Zone (s) concernée (s)	Acteurs locaux concernés	Partenaires potentiels	Calendrier	Commentaires concernant le calendrier	Points de vigilance	Validation par la commune
Suivi des espèces patrimoniales présentes sur le territoire	2A	Suivi des populations d'amphibiens du territoire	- Réaliser une veille de l'évolution des populations d'amphibiens sur le territoire, notamment de la Grenouille rousse	- Assurer un inventaire-expert des amphibiens, dans et autour des mares et bassins publics et impliquer les citoyens et entreprises	Mares et bassins privés et publics	Communes, entreprises, particuliers	CPIE Vallée de l'Orne	en cours	à intégrer dans le projet "Territoire Engagé pour la Nature" 2024	Importance de promouvoir, de coordonner et d'entretenir la dynamique de la compagne citoyenne "Un Dragon dans mon jardin"	validé
	2B	Suivi des plantes patrimoniales de la commune	- Réaliser une veille de l'évolution des plantes patrimoniales de la commune	- Réaliser des observations aléatoires et des photos	Communes	Communes, entreprises, particuliers	CBN, CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Prévoir des observations chaque année au printemps et l'été	Ne pas hésiter à prendre des photos des plantes sous divers angles en période de floraison afin de valider auprès des structures spécialistes	en cours
	2C	Réalisation d'inventaires complémentaires sur les friches	- Améliorer les connaissances sur les plantes potentiellement protégées présentes au sein des friches	- Réaliser des observations aléatoires et des suivis	Ancien haut fourneaux	Communes, entreprises, particuliers	CBN, CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Prévoir des observations chaque année au printemps et l'été	Ne pas hésiter à prendre des photos des plantes sous divers angles afin de valider auprès des structures spécialistes	en cours
Surveillance des espèces invasives	2D	Suivi des plantes invasives avérées ou potentielles sur le territoire	- Améliorer les connaissances sur leur répartition et leur évolution - Limiter leur implantation ou leur prolifération dans les espaces publics, et via une communication associée, dans les espaces privés	- S'appuyer sur les citoyens et autres acteurs de la commune, amenés à réaliser des suivis écologiques sur d'autres thèmes. - Mettre en place un système pour que les agents et le grand public puissent remonter les informations	Commune	Communes, entreprises, particuliers	CBNB, Cen Normandie CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Action à intégrer dans le projet "Territoire Engagé pour la Nature" de la commune sur 2024	Importance de prendre des photos sous divers angles, pour envoi aux structures naturalistes spécialistes, afin de pouvoir confirmer la nature des espèces	validé
Suivi des chauve-souris du territoire	2E	Inventaire des chauves-souris dans les anciens souterrains des hauts fourneaux	- Améliorer les connaissances sur les populations de chiroptères présents dans les souterrains	- Réaliser des inventaires	Anciens hauts fourneaux	Commune	GMN	à programmer			en cours
Suivi des papillons de nuit	2F	Poursuivre les efforts de mobilisation de la population par de nouvelles animations et la constitution d'un réseaux citoyens d'observateurs	- Améliorer davantage les connaissances sur les papillons de nuit présents à Colombelles	- Mettre en place un système de prêt de piège à papillons de nuit individuel type barre de LED qui pourrait être mis à disposition des volontaires par le GRETIA pour qu'ils assurent le suivi des papillons nocturnes tout le long de l'année - Communiquer sur le projet dans le journal communal	Commune	Commune, entreprises, particuliers	GRETIA, CPIE Vallée de l'Orne	à programmer			en cours

ENJEU N°3 : INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PUBLICS DU TERRITOIRE DE COLOMBELLES

Objectifs	Code de l'action	Intitulé de l'action	Intérêt de l'action	Détails sur l'action	Zone (s) concernée (s)	Acteurs locaux concernés	Partenaires potentiels	Calendrier	Commentaires concernant le calendrier	Points de vigilance	Validation par la commune
Information et sensibilisation des publics par des animations pédagogiques sur la biodiversité	3A	Animation sur le thème des amphibiens et de la mare	- Sensibiliser le grand public et les jeunes à la disparition des amphibiens et promouvoir la campagne "Un Dragon"	- Réaliser une animation par an de préférence sur le terrain si accès à une mare et sinon une conférence en salle - Promouvoir la campagne « un Dragon dans mon jardin » dans le journal local	Commune	Commune, entreprises, particuliers	, CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Action à intégrer dans le projet "Territoire Engagé pour la Nature" de la commune sur 2024		validé
	3B	Mise en place d'animations "biodiversité" régulières pour le grand public	- Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité locale	- Proposer un programme d'une animation par saison, visant à la découverte d'un milieu, d'espèces, la mise en œuvre de programmes participatifs	Commune	Commune, particuliers	GONm, GMN, GRECIA, CPIE VdO, CREPAN, CEN	à programmer		Prévoir un budget spécifique si interventions extérieures	en cours
	3C	Poursuite d'animations "biodiversité" régulières pour les jeunes publics	- Sensibiliser les jeunes publics à la préservation de la biodiversité locale	- Proposer au moins une animation annuelle sur la biodiversité pour toutes les classes de la commune	Ecoles	Commune, écoles	GONm, GMN, GRECIA, CPIE VdO, CREPAN, CEN	à programmer		Prévoir un budget spécifique si interventions extérieures	en cours
	3D	Création d'une aire éducative terrestre	- Sensibiliser les jeunes publics à la préservation de la biodiversité locale	- Choisir un site de préférence à proximité de l'école et du bois	Ecoles	Commune, écoles	GONm, GMN, GRECIA, CPIE VdO, CREPAN, CEN	à programmer	Action à intégrer dans le projet "Territoire Engagé pour la Nature" de la commune sur 2024	Prévoir un budget spécifique si interventions extérieures	validé
Information et sensibilisation sur la biodiversité	3E	Mise en place d'une rubrique "nature" au sein du journal local	- Favoriser la découverte du patrimoine naturel local et de ses multiples intérêts pour la biodiversité et l'Homme - Favoriser l'implication des actions d'améliorations des connaissances de la biodiversité	- Réaliser des articles dédiés à un milieu, une espèce, de bonnes pratiques d'aménagement et d'entretien, ou une science participative "de saison"	Commune	Commune	GONm, GMN, GRECIA, CPIE Vallée de l'Orne, CREPAN, CEN,	à programmer	Plusieurs fois par an selon les dates de parution du bulletin	Prévoir a minima un comité de relecture impliquant un expert du sujet traité	en cours

➤ Giberville

ENJEU N°1 : AMENAGEMENT ET GESTION ADAPTES DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES DU TERRITOIRE DE GIBERVILLE											
Objectifs	Code de l'action	Intitulé de l'action	Intérêt de l'action	Détails sur l'action	Zone (s) concernée (s)	Acteurs locaux concernés	Partenaires	Calendrier	Commentaires concernant le calendrier	Points de vigilance	Validation par la commune
Développement de milieux boisés favorables à la biodiversité sauvage	1A	Plantation d'arbres d'essences locales sur plusieurs espaces publics de la commune	- Favoriser les zones de quiétude, de nourrissage et de reproduction pour les oiseaux à mœurs forestières - Favoriser les espèces végétales et animales à affinités forestières - Maintenir des îlots de fraîcheur	- Continuer de planter des arbres et des arbustes d'essences locales	Espaces publics	Commune Caen la Mer	Pépinieriste, CBN, CPIE Vallée de l'Orne,	en cours		Essences locales à privilégier, auprès d'un prestataire reconnu dans ce domaine	validé
	1B	Conservation sur place du bois mort dans le bois communal	- Favoriser la faune cavernicole, comme les pics et certaines chauves-souris - Favoriser la faune s'abritant dans les tas de bois (hérisson, amphibiens) - Favoriser le développement de la petite faune xylophage et celles vivant dans les litières forestières	- Poursuivre les pratiques de gestion du bois mort mises en place au sein du Marais Grondin et du bois de Giberville (laisser sur pied les arbres morts ou malades au sein du bois ou, à défaut, bûches débitées et laissées sur place) et les étendre au reste de la commune	Marais Grondin, Bois de Giberville, espaces communaux	Commune	CPIE Vallée de l'Orne, GRECIA	en cours	Pratique déjà mise en place depuis plusieurs années sur le Marais Grondin et le Bois de Giberville à élargir aux autres espaces boisés de la commune	Pour les arbres morts bordant les zones de passage du public, maintenir seulement la partie basale du tronc (= hauteur de 2 à 3 m), ou stocker le bois en tas au sol, à bonne distance des sentiers (à 2 m au moins)	validé
	1C	Développement de différentes strates végétales au sein du bois communal	- Favoriser la diversité et la stratification végétale au sein des bois, afin qu'elle bénéficie au maximum d'espèces locales	- Poursuivre la gestion en place sur le bois et le Marais Grondin en laissant évoluer les strates de végétation basses, notamment les ronciers, les fourrés et les lianes comme le lierre ou la clématite et étendre cette gestion	Marais Grondin, Bois de Giberville, espaces communaux	Commune	CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Pratique déjà mise en place sur le bois et le marais à élargir aux autres surfaces boisées de la commune comme les haies	Limiter toutefois les buissons et herbes débordant sur les sentiers officiels au sein des bois	validé
	1D	Recensement des essences remarquables sur la commune en vue de leur protection dans le PLUi	- Favoriser la présence de vieux arbres propices à l'installation de faune cavernicole et permettant le développement de la petite faune xylophage et celle vivant dans les litières forestières	- Protéger les arbres remarquables et soumettre à autorisation leur abattage ou entretien	Commune	Commune	CPIE Vallée de l'Orne, Conservatoire Botanique	à programmer	Stagiaire commun avec Colombelles à accueillir en 2024		en cours

	1E	Taille des haies en dehors des périodes de reproduction des oiseaux	- Limiter l'abandon des nids par les oiseaux et favoriser le nombre de jeunes à l'envol	- Poursuivre la taille des haies par le service espace vert en dehors des périodes de reproduction des oiseaux et étendre le nombre de haie taillées en dehors de la période de reproduction	Commune	Service espace vert	CPIE Vallée de l'Orne, GONm	en cours	Point à faire entre le service espace vert de Giberville et le service espace vert de Caen la mer qui n'ont pas exactement les mêmes pratiques		validé
Développement de milieux herbacés favorables à la biodiversité sauvage	1F	Débitumer les cours d'écoles	- Favoriser les zones de quiétude, de nourrissage et de reproduction pour les oiseaux - Favoriser la circulation des espèces - Favoriser le développement d'espèces végétales et animales (invertébrés notamment) - Maintenir des îlots de fraîcheur	- Planter des arbres et des arbustes - Laisser des zones d'herbe tondue et des zones d'herbe un peu plus haute	Ecoles de la commune	Commune	CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Action à réaliser à long terme pourquoi pas en lien avec Colombelles	Dans les écoles planter des essences locales qui ne présentent aucun danger pour les enfants, prévoir des zones d'herbe coupée où les enfants pourront jouer et en périphérie des zones d'herbe haute où la biodiversité pourra s'exprimer	en cours
	1G	Extension des surfaces d'espaces verts herbacés en gestion différenciée	- Favoriser les plantes moins banales en leur permettant de boucler leur cycle de vie (partie végétative, fleurs, fruits) - Favoriser l'alimentation et la reproduction de la petite faune (oiseaux, insectes) dépendant de ces zones prairiales - Favoriser les zones de transition entre zones herbacées et haies (écotones), particulièrement riches en espèces	- Étendre la fauche tardive à de nouvelles surfaces d'espaces verts (espaces publics et privés) - Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts - Communiquer auprès de la population via le journal communal ou des panneaux d'information sur site	Espaces verts publics	Service espaces vert	Conservatoire Botanique National de Brest, GRECIA, CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Eventuellement prendre un stagiaire sur l'élaboration du plan de gestion différenciée des espaces vert	Privilégier la fauche avec exportation de la matière, au moins sur certaines zones, pour éviter l'enrichissement du sol en azote (qui favorise surtout les espèces les plus banales). Attention à bien communiquer auprès de la population pour que ces changements de pratiques soient acceptés	validé
Développement de corridors écologiques	1H	Maintien et reconstitution de corridors écologiques	- Maintenir les zones d'herbe fauchée qui forment un corridor nord-sud entre Giberville et Colombelles - Inciter les entreprises et les propriétaires des parcelles a qui appartiennent ces zones à les conserver voire à les développer vers de la gestion différenciée - Planter des haies et reconstituer les haies discontinues	- Sensibiliser les entreprises locales et les privés sur l'intérêt de leurs espaces verts - Poursuivre les efforts de plantation de nouvelles haies	Entreprises, privés, espaces publics de la commune	Commune Service espace vert	CPIE Vallée de l'Orne	en cours		Essences locales à privilégier, auprès d'un prestataire reconnu dans ce domaine. Planter en fonction des périodes préférentielles de plantations de ligneux (octobre à février)	en cours

Développement de jardins favorables à la biodiversité sauvage	1I	Mise en place d'une politique encourageant la plantation de haies d'essences locales dans les jardins et favorisant la non intervention en période de reproduction des oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les plantes indigènes sur le territoire, au détriment d'espèces moins adaptées aux conditions locales (climat, sol, faune) - Favoriser l'alimentation, la reproduction et la circulation de la petite faune (invertébrés, oiseaux, etc.) - Limiter l'abandon des nids par les oiseaux et favoriser le nombre de jeunes à l'envol 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition des habitants de la commune, une liste des essences locales - Communiquer dans le journal communal pour inciter les habitants à ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet 	Commune	Commune	Pépiériste, CBN, CPIE Vallée de l'Orne, Caen La Mer	à programmer		Nécessite une campagne de communication et de sensibilisation auprès des habitants et propriétaires de jardins sur le territoire	en cours
	1J	Mise en place d'aménagement permettant la circulation de la faune à travers les jardins	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le passage des hérissons et autres petits animaux sauvages via la mise en place de passage entre les jardins 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérer au programme PiquenVille 	Commune	Commune	GMN, CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Programme à mettre en place dans le cadre d'un projet "Territoire Engagé pour la Nature"		validé
	1K	Mise en place de prairies fleuries sur certains ronds-points de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la diversification de fleurs indigènes nectarifères, afin de permettre l'alimentation de la faune locale, et notamment les insectes pollinisateurs domestiques et sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des mélanges de fleurs sauvages, adaptées aux conditions locales, à semer sur des ronds-points 	Ronds-points à définir, selon leur usage, leur emplacement	Commune Service espace vert	Commune, Caen La Mer, apiculteurs locaux	à programmer		Malgré leur surface limitée, ces aménagements peuvent devenir favorables à la faune locale en faisant évoluer leur couvert floristique, par exemple en prairie fleurie, au détriment de surfaces horticoles ou minéralisées	en cours
Développement de friches en libre évolution	1L	Evolution naturelle de friches sur des terrains publics en périphérie de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la pousse d'espèces végétales spontanées nécessaires à la réalisation du cycle de vie de nombreux insectes - Favoriser les zones de tranquillité pour la faune dans des endroits peu fréquentés par l'Homme 	<ul style="list-style-type: none"> - Surveiller la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes 	Commune	Commune	Commune, Caen La Mer	en cours		Aucune intervention à prévoir sauf la limitation de la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes. La flore spontanée et locale va se développer, ainsi que la faune liée	en cours
Contrôle de la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes	1M	Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> - Surveiller l'évolution des Espèces Exotiques Envahissantes sur la commune - Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Essayer d'identifier le foyer source - Rechercher la présence d'autres individus et ou foyers dans le secteur - Juger de la nécessité et des possibilités d'intervention 	Marais Grondin Secteur des secouristes gibervillais	Commune Service espace vert	Commune, Caen La Mer, CEN Normandie	en cours	La commune devra prendre contact avec le CEN Normandie afin d'étudier les options des EEE	Attention à bien évaluer la situation, par exemple, il serait très judicieux d'intervenir dès maintenant au niveau du bâtiment des secouristes gibervillais pour ne pas que la Renouée du Japon ne se développe	validé

Développement de milieux aquatiques stagnants favorables à la biodiversité sauvage	1N	Développement de milieux aquatiques stagnants favorables à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la circulation et la reproduction des amphibiens - Favoriser le développement de peuplements de plantes et invertébrés des zones humides et aquatiques - Multiplier les sites d'abreuvement pour la petite faune, notamment les oiseaux et les insectes pollinisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouvelles mares sur le site du Marais Grondin - Créer de nouvelles mares sur d'autres espaces publics et privés de la commune 	Marais Grondin, espaces communaux et privés		CPIE Vallée de l'Orne, CEN Normandie	à programmer	Programme à mettre en place dans le cadre d'un projet "Territoire Engagé pour la Nature"	S'appuyer en amont sur les conseils de spécialistes. Promouvoir les points d'eau peu ou pas poissonneux pour profiter aux espèces patrimoniales comme la Grenouille rousse ou les tritons	validé
	1O	Maintien du fonctionnement hydrologique du Marais Grondin	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les espèces remarquables présentes au Marais Grondin 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les impacts sur le niveau d'eau venant de facteurs extérieurs 	Marais Grondin		CPIE Vallée de l'Orne	en cours			validé
Développement de la biodiversité du sol	1P	Développement des pratiques de compostage	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la faune détritatives - Favoriser le compostage de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des composteurs - Installer un composteur pour le restaurant scolaire - Former les agents espace vert 	Restaurant scolaire, commune		CPIE Vallée de l'Orne,	à programmer	A mettre en place en 2024 car législation sur le compostage à partir de janvier 2024	Attention aux transports des Espèces Exotiques Envahissantes au niveau locale	en cours
Développement de la trame noire sur la commune	1Q	Limitation de l'éclairage urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'impact de la pollution lumineuse sur les insectes nocturnes notamment les papillons de nuit et sur la faune nocturne en général comme les chauves-souris 	<ul style="list-style-type: none"> - Eteindre les lampadaires la nuit dans les secteurs où l'éclairage est le moins nécessaire - Limiter le nombre d'heures d'activité des lampadaires - Informer les entreprises de la législation nationale en vigueur sur la pollution lumineuse 	à définir par la commune		CPIE Vallée de l'Orne, GRETIA, GMN	réalisé	Pas d'éclairage public de 23h à 6h sur la commune et un courrier de sensibilisation a été envoyé aux entreprises locales pour les informer de la législation nationale en vigueur	Bien communiquer sur le projet, promouvoir la plus-value économique auprès de la population, naturellement tous les lampadaires ne seront pas éteints mais en en éteignant certain la pollution lumineuse sera moins conséquente	validé

ENJEU N°2 : AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITE LOCALE DE GIBERVILLE											
Objectifs	Code de l'action	Intitulé de l'action	Intérêt de l'action	Détails sur l'action	Zone (s) concernée (s)		Partenaires	Calendrier	Commentaires concernant le calendrier	Points de vigilance	Validation par la commune
Suivi des espèces patrimoniales présentes sur le territoire	2A	Suivi des populations d'amphibiens du territoire	- Réaliser une veille de l'évolution des populations d'amphibiens sur le territoire, notamment au niveau du Marais Grondin	- Assurer un inventaire-expert des amphibiens, dans et autour des mares et bassins publics de la commune et impliquer les citoyens et entreprises via la campagne "Un Dragon dans mon jardin"	Mares et bassins privés et publics de la commune, actuels ou futurs		CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Programme à mettre en place dans le cadre d'un projet "Territoire Engagé pour la Nature"	Importance de promouvoir, de coordonner et d'entretenir la dynamique de la campagne citoyenne "Un Dragon dans mon jardin"	en cours
	2B	Suivi des plantes patrimoniales de la commune	- Réaliser une veille de l'évolution des plantes patrimoniales de la commune	- Réaliser des observations aléatoires et des photos	Commune		Conservatoire Botanique National de Brest, CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Prévoir des observations chaque année au printemps et l'été	Ne pas hésiter à prendre des photos des plantes sous divers angles en période de floraison afin de les montrer aux structures spécialistes pour validation	en cours
Surveillance des espèces invasives	2C	Suivi des plantes invasives avérées ou potentielles sur le territoire	- Améliorer les connaissances sur leur répartition et leur évolution - Limiter leur implantation ou leur prolifération dans les espaces publics, et via une communication associée, dans les espaces privés - Agir sur les espaces où elles s'implantent et posent problème	- S'appuyer sur les citoyens et autres acteurs de la commune, amenés à réaliser des suivis écologiques sur d'autres thèmes - Mettre en place un système pour que les agents et habitants puissent remonter les informations	Commune		CBN, CEN, CPIE Vallée de l'Orne	à programmer	Action à intégrer dans le projet "Territoire Engagé pour la Nature" de la commune sur 2024	Importance de prendre des photos sous divers angles, pour envoi aux structures naturalistes spécialistes, afin de pouvoir confirmer la nature des espèces	validé
Suivi des papillons de nuit	2D	Poursuivre les efforts de mobilisation de la population par de nouvelles animations et la constitution d'un réseau citoyens d'observateurs	- Améliorer davantage les connaissances sur les papillons de nuit présents à Giberville	- Mettre en place un système de prêt de piège à papillons de nuit individuel type barre de LED qui pourrait être mis à disposition des volontaires par le GRETIA pour qu'ils assurent le suivi des papillons nocturnes tout le long de l'année - Communiquer sur le projet dans le journal communal	Commune		GRETIA, CPIE Vallée de l'Orne	à programmer			en cours

ENJEU N°3 : INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PUBLICS DU TERRITOIRE DE GIBERVILLE											
Objectifs	Code de l'action	Intitulé de l'action	Intérêt de l'action	Détails sur l'action	Zone (s) concernée (s)		Partenaires	Calendrier	Commentaires concernant le calendrier	Points de vigilance	Validation par la commune
Information et sensibilisation des publics par des animations pédagogiques sur la biodiversité	3A	Animation sur le thème des amphibiens et de la mare	- Sensibiliser le grand public et les jeunes à la disparition des amphibiens et promouvoir la campagne "Un Dragon"	- Réaliser une animation par an de préférence sur le terrain si accès à une mare et sinon une conférence en salle - Promouvoir la campagne un « Dragon dans mon jardin » dans le journal local	Commune		CPIE Vallée de l'Orne	en cours	Action à intégrer dans le projet "Territoire Engagé pour la Nature" de la commune sur 2024		en cours
	3B	Mise en place d'animations "biodiversité" régulières pour le grand public	- Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité locale	- Proposer un programme d'une animation par saison, visant à la découverte d'un milieu, d'espèces, la mise en œuvre de programmes participatifs	Commune		GONm, GMN, GRETIA, CPIE VdO, CREPAN, CEN	à programmer		Prévoir un budget spécifique si interventions extérieures	en cours
	3C	Poursuite d'animations "biodiversité" régulières pour les jeunes publics	- Sensibiliser les jeunes publics à la préservation de la biodiversité locale	- Proposer au moins une animation annuelle sur la biodiversité pour toutes les classes de la commune	Ecoles		GONm, GMN, GRETIA, CPIE VdO, CREPAN, CEN	à programmer		Prévoir un budget spécifique si interventions extérieures	en cours
Information et sensibilisation à sur la biodiversité	3D	Mise en place d'une rubrique "nature" au sein du journal local	- Favoriser la découverte du patrimoine naturel local et de ses multiples intérêts pour la biodiversité et l'Homme - Favoriser l'implication des actions d'amélioration des connaissances de la biodiversité	- Réaliser des articles dédiés à un milieu, une espèce, de bonnes pratiques d'aménagement et d'entretien, ou une science participative "de saison".	Commune		, GONm, GMN, GRETIA, CPIE Vallée de l'Orne, CREPAN, CEN,	à programmer	Plusieurs fois par an selon les dates de parution du bulletin	Prévoir a minima un comité de relecture impliquant un expert du sujet traité	en cours

II.3 Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement			
	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds			
	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée			
	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	
JUSTIFICATION			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de devis au moment de la réalisation du dossier de candidature. Les structures sont intervenues à des montants supérieurs ou inférieurs à ce que nous avons estimés. D'autres part, certaines structures ne sont donc pas intervenues (ONF, URCOFOR) ou sont intervenues gratuitement (une animation du CEN par exemple). ➤ Le manque de mobilisation citoyenne a entraîné la sous-réalisation de certains projets notamment l'installation de piège à papillon de nuit chez les particuliers et la remonté d'information sur les amphibiens et les mares. ➤ Benjamin POTEL, chargé de mission biodiversité au CPIE Vallée de l'Orne et coordinateur de l'ABC Ouistreham a quitté son poste en janvier 2023 et a été remplacé par Anaïs JARDIN qui a dû reprendre le projet en cours. ➤ La première année de l'ABC a été réalisé en période de COVID, ce qui a entraîné des freins à sa mise en œuvre (animation réalisée en visioconférence, quotas de participants pour les animations en présentiel, crainte du COVID de la part des habitants entraînant une moindre mobilisation, etc.) 			

III. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
	Rapport final de l'ABC à destination de l'OFB	Ce document	Interne	OFB
	Rapport final à destination des élus et du grand public	Document en cours de réalisation mais qui sera accessible sur le site internet de la commune	Externe	Service de la collectivité et de l'intercommunalité, élus, grand public
	4 programmes saisonniers (agenda des animations) et deux défis des explorateurs	Distribué dans les écoles, site internet et Facebook de la commune	Externe	Grand public, acteurs locaux
	Diaporama de restitution	Document en cours de réalisation mais qui sera accessible sur le site internet de la commune	Externe	Service de la collectivité et de l'intercommunalité, élus, grand public
	Galerie photo des observations au cours de l'ABC	En cours de réalisation mais pas encore d'accès	Externe	Grand public